ISSN 0988-4807

LES AMIS DU VIEUX ROGNES

Association déclarée J.O. 2.2.1977

ANNALES

23

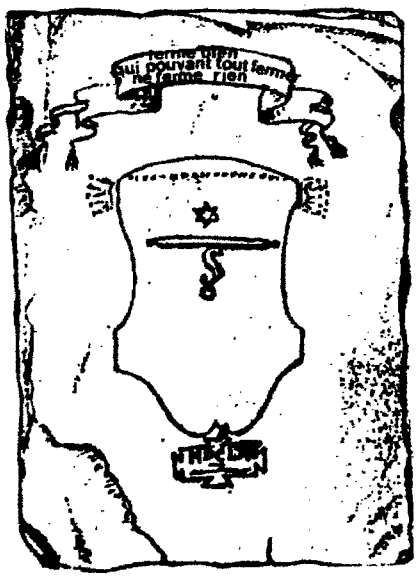

1999

ANNALES N° 23

SOMMAIRE

Editorial	Guiral ALMES	p 2
Bilan financier	Danielle ROSCH	p 3
Compte rendu des activités		p 4
Bibliothèque		p 5
La diligence de Rognes	André d'ARNAUD	p 6
Le château de Rognes	Antonin PALLIES	p 8
L'énigme des vestiges du Foussa (Commentaires sur "Le château.de Rognes")	Michel BARBIER	p 10
L'An 3 à Rognes	Ginette ANDRE	p 11
Les cloches de l'abbé Daussant	Michel BARBIER	p 45
Le chant de Saint Denis (en provençal) Traduction:	Gilbert SALEN	p 54
Brindilles des jours	Gilbert ROCHE	p 55
Rognes il y a 90 ans	Léon POUTET	p 56
Le ciel de Rognes	Paul FRANC	p 59

Reproduction des textes et illustrations interdite, sauf autorisation écrite, référence obligatoire à l'auteur et à la publication. Les articles publiés dans les fascicules n'engagent que la seule responsabilité des auteurs.

EDITORIAL

Le projet "Mémoire 2000" suit son cours et aboutira dans le courant de l'année prochaine. Il s'agit maintenant de concrétiser une action démarrée en 1997et qui permettra de faire une photo instantanée de Rognes, de ses monuments, de ses habitants et de ses activités. Près de 1500 clichés ont déjà été réalisés et les mois à venir suffiront à compléter les séries manquantes. Gilbert Roche, maître d'oeuvre de ce projet, rassemble toutes les informations nécessaires à cette opération de conservation de la mémoire rognenne.
Nous devons signaler la participation financière importante du Crédit Agricole de Rognes par son représentant Alain Gay et du Conseil Général des Bouches-du-Rhône qui ont permis l'achat des matériels informatiques et les acquisitions d'équipements numériques du projet "Mémoire 2000".

Est à souligner l'intérêt porté par les universitaires à notre commune. Pour l'année 1999 Rognes a fait l'objet de trois travaux de recherche. Mr Grégory Deléglise, étudiant en Maîtrise d'Histoire Contemporaine à l'Université de Provence, a réalisé son Mémoire sur "L'Ecriture du village, Rognes, dans la collection *Le Temps Retrouvé",* sous la direction de Mme Maryline Crivello. Cette recherche porte sur les historiens locaux et leur façon d'écrire l'Histoire.
Mme Sylvie Bonnel, de l'Ecole Nationale des Chartes, titulaire d'un D.E.A. (diplôme d'étude approfondie), s'est intéressée à développer sa thèse pour le diplôme d'Archiviste paléographe sur le thème "Structures économiques, sociales et politiques à Rognes (début du XIVe siècle-milieu du XVe siècle).
Mlle Cécile Quesada a intitulé son Mémoire de Maîtrise en Ethnologie "L'appropriation sociale des phénomènes sismiques à Rognes". Cette étudiante de l'Université de Provence a dû résider à Rognes pendant deux mois, hébergée par Madame et Monsieur Meunier.

L'intérêt porté par les universitaires à Rognes prouve la richesse de son histoire, mais est dû surtout à la persistance d'une communauté humaine qui garde encore vivante la mémoire de son passé. Ceci témoigne également de la reconnaissance des chercheurs à l'égard des historiens locaux et valorise les activités utiles développées par les membres de notre association.

Novembre 1999
Le Président:
Guiral Almès

Bilan Financier

	ASSOCIATION ""LES AMIS DU VIEUX ROGNES""				
			BILAN POUR 1998		
RECETTES			**DEPENSES**		**BALANCE**
En caisse	23 586,49 F		Sorties - Conférence	6 041,00 F	
Cotisations	17 450,00 F		Photocopies	509,00 F	
Vente annales et divers	2 240,00 F		Papeterie	3 280,25 F	
Journée St. Marcelin	2 010,00 F		Abonnements - cotisations	435,00 F	
Sorties - Conférences	5 760,00 F		Photographies	627,00 F	
Subvention Mairie	10 000,00 F		Timbres	1 730,90 F	
Livre	395,00 F		Assurances	1 424,80 F	
Dons	1 770,00 F		Tirages annales	3 923,60 F	
Intéret épargne	225,20 F		Journées St. Marcelin	6 298,08 F	
			Matériel Informatique	15 953,51 F	
			Documents	1 012,65 F	
			Divers	326,56 F	
			Exposition 14/18	964,80 F	
TOTAL recettes					
	63 436,69 F		**TOTAL dépenses**	**42 527,15 F**	**20 909,54 F**
En caisse au 31/12/1997	23 586,49 F				
Recettes année 1998	39 850,20 F				
Dépenses année 1998	42 527,15 F				
En caisse au 31/012/199	**20 909,54 F**				
Cotisations perçues en 1998					
Cotisations 1995 : 1					
Cotisations 1996 : 9					
Cotisations 1997 : 69					
Cotisations 1998 : 90					
Cotisations 1999 : 1					
Nombres d'adhérents au 31/06/99 :	207				

BILAN DES ACTIVITES DU 4 JUILLET 1999 AU 27 NOVEMBRE 1999

Août 1997:
Participation au projet de dégagement des rues du Foussa à travers une surveillance archéologique effectuée par un de nos membres, Gilles Grangier. Collecte du mobilier archéologique. Rapport de fouilles établi et publié dans les Annales n°22 de 1998.

Début septembre 1998:
Participation au Forum des Associations.

15 Septembre 1998/
Fête à Saint Marcellin. Messe, concert par la Philarmonique de Lambesc. Exposition de peinture par le club de peinture de la M.J.C

Décembre 1998 et Janvier 99:
Publication des Annales n°22

2 Mai 1999:
Sortie sur les terres des Vaudois.
(Préparée et commentée par:Georgette Poucel et Ginette André)..

Juin 1999
Edition d'un recueil des articles de Léon Poutet (correspondant local du Petit Marseillais en 1909), concernants le tremblement de terre à Rognes.

4 Septembre 1999:
Participation au Forum des Associations.
Pas de fête à Saint Marcellin. Annulée pour cause de mauvais temps.

10 Octobre 1999:
Sortie à Uzès - ville et Duché. (Organisée par Georgette Poucel).
65 personnes.

BIBLIOTHEQUE

Nous rappelons à nos adhérents que l'Association possède une bibliothèque à leur disposition. Ils peuvent y emprunter des ouvrages, anciens et modernes, concernants la région, ses auteurs, ses coutumes et sa langue..

Nouvelles acquisitions:

Charles de RIBBE:
Une famille au XVIe siècle

Edmond MARI:
Là où la terre a tremblé, elle tremblera.

COLLECTIF:
Les tremblements de terre en France.

COLLECTIF:
Les moulins de la Combe de Véroncle

J.R. PALANQUE:
Le Diocèse d'Aix en Provence.

Maurice COQUET:
La région de Rognes, Tournefort et Beaulieu à travers l'Histoire

COLLECTIF:
Le printemps des poètes de Rognes (1999)

Gilbert ROCHE:
Séquences (poèmes)

Gilbert ROCHE:
Soudan Club (roman)

Jean-Max TIXIER:
La farandole des santons.

LA DILIGENCE DE ROGNES

Ce texte est paru dans le numéro du 15/ 08/ 1919 de la revue "Le Feu".

La diligence de Rognes part du café Sauvaire, sur le cours Mirabeau, tous les jours de marché. Elle est garnie de villageois, de villageoises, d'enfants, de paniers, de légumes, de poules et de lapins.

Les hommes fument leur pipe et crachent à temps réguliers entre leurs pieds. Les femmes s'éventent avec des journaux et parlent sans arrêt. Les enfants sucent des sucres d'orge, se penchent à la portière.

La diligence s'ébranle. Elle contourne la fontaine de la Rotonde, sautille sur le cours de la République et gravit lentement la montée d'Avignon. Les autos la dépassent dans un nuage de poussière; les chevaux ruissellent. On s'élève... Aix apparaît dans le bas-fond. C'est la tour de Saint-Sauveur, le beffroi, le dôme scintillant du palais de justice et le clocher de Saint-Jean. C'est la vallée de l'Arc, le pont de Roquefavour. Au loin Sainte Victoire et la chaîne de l'Etoile. L'horizon est pur. Tout flamboie...

Voici la colline d'Entremont. Un vieux curé érudit explique, entre deux prises, qu'il y avait là, avant l'époque romaine, une ville salyenne, qu'un fragment de mur subsiste encore. Et les villageois qui se soucient peu de l'époque salyenne, parlent du prix des volailles.

On s'arrête... Les Plâtrières... un bar... le cocher va boire. Dans la diligence les mouches bourdonnent, les visages sont luisants de sueur.

On repart. La route toute droite descend vers la Calade. Les chevaux prennent le trot. Les vitres font un bruit assourdissant, les ressorts grincent.

Dans la plaine se profile une ruine. Alors le vieux curé érudit prend encore la parole:

- C'est le château de Puy-Ricard, *Podium Ricardi.* Il appartient aux archevêques d'Aix. Monseigneur de Grimaldi le fit construire en 1657. Il coûta plus de deux millions... oui plus de deux millions... Il avait des tours de quarante mètres et autant de fenêtres qu'il y a de jours dans l'année. Des terrasses l'entouraient où l'on pouvait accéder en carrosse. Il "tait si grand, son entretien coûtait si cher que Monseigneur de Vintimille le fit miner en 1709.
- Qué fada ! dit un paysan

Après la Calade, la diligence laisse la route de Saint Cannat où naquit le bailli de Suffren et s'engage dans la Trévaresse. Elle longe l'antique chemin par lequel les Salyens expédiaient vers l'intérieur le sel de l'étang de Berre. Des relais étaient établis de distance en distance. Comme de nos jours, les conducteurs de convois pouvaient s'y désaltérer et, de plus, réclamer du secours contre les brigands. Le Grand Saint Jean qui se cache sous les arbres était un des plus importants.

La Trévaresse est d'une beauté sévère. Des pins, des chênes, des bruyères... La route monte... monte... Dans la diligence tous les voyageurs dorment. Les

paysannes balancent leur tête au hasard des cahots. Le curé érudit somnole sur son bréviaire. Les hommes ont laissé s'éteindre leur pipe. Le cocher est assoupi; les chevaux vont à leur guise.

Quelques instants encore... Deux vieux moulins apparaissent sur la colline... On approche... Une allée de platanes... Un calvaire... Voilà Rognes...

Le village a été détruit par le tremblement de terre de 1909 et ces ruines de dix années seulement ont un aspect antique. La population, fidèle au sol, à fait souche à nouveau au pied des ruines. Et les maisons blanches se détachent sur les murs éventrés.

La diligence s'arrête. Les parents, les amis, les badauds l'entourent. On descend, on s'embrasse. Ceux qui arrivent de la ville ont toujours un certain prestige... Et à l'angle de la rue une Vierge usée par le temps souhaite la bienvenue.

André d'ARNAUD.

Le Château de Rognes
(Le Petit Marseillais du 12.10. 1896)

Ceux qui parcourent les sites de notre Provence; les touristes qui ont pu apprécier l'originalité d'aspect de certaines localités, aujourd'hui gros bourgs, communes ou villages, sur lesquels le modernisme a plaqué des notes plus claires, les fantaisistes, qui, devant les ruines parsemées sur le sol par l'implacable tourmente des temps, cherchent à évoquer l'âme de ces pierres, à leur demander les confidences d'un autre âge, auraient de quoi satisfaire leurs goûts artistiques, leur curiosité ou leur fantaisie devant Rognes et les vestiges de son château féodal.

Rognes est une petite commune du canton de Lambesc, bâtie sur le versant d'une colline appartenant au groupe des Côtes et dominant la route de Cadenet à Aix. Le sol de Rognes est tellement couvert de ruines de toutes sortes que c'est dans *Rouinas* qu'il faut chercher la véritable étymologie du nom de la commune actuelle.

Les Romains avaient fondé deux établissements dans le territoire de Rognes, l'un au nord dans le quartier de Cannes, l'autre au midi dans la vallée de Beaulieu, au quartier de Tournefort et, d'un côté comme de l'autre, les vestiges de constructions romaines indiquent quelle importance avaient ces deux établissements. Là, à côté du ruisseau de Rognes on aperçoit des restes de bains romains, avec des mosaïques, des tronçons de colonnes et on a exhumé de toutes ces ruines des autels votifs qui sont au château de Tournefort, des tables de marbre pour les massages, des fragments de vase, des médailles. Ici, à côté de Ribbes, un aqueduc romain sert encore, en partie, à porter les eaux d'une belle source à des jardins. Dans le quartier de Tournefort on retrouve des vestiges d'aqueducs qui recueillaient les eaux de la vallée de Beaulieu pour les apporter à ce béal de la Concernade qui est lui-même un ouvrage des Romains, et non loin de là on retrouverait peut-être le chemin salier par lequel on portait le sel de Berre à Pertuis en passant par le Puy-Sainte-Réparade et le Jas-Blanc, à quelques cents mètres de la Fontmarin, une source que les soldats de Marius avaient découverte et nettoyée à l'époque de la grande campagne des Gaules.

L'aspect général de Rognes est étrange, avec ses maisons modernes formant comme un gros collier de murs blancs et de toits rouges autour de la vieille agglomération groupée tout en haut sous les murs du château que couronne, en cimier, une ligne de pins et d'amandiers.

Ce château s'appelle *Lou Foussa*, il occupe toute la hauteur de la colline, au dessus de excavations jadis habitées par des hôtes primitifs; il a été démoli au temps de la Ligue sur ordre du Parlement, qui ordonna aussi la démolition du château de Tournefort.

En vain, de 1601 à 1602, le seigneur de Rognes demanda-t-il une indemnité pour relever les murs de son antique manoir, le *Foussa* est resté dans le même état. Mais ce qui subsiste de cette grande forteresse du moyen âge qui appartenait aux comtes de Provence de la maison de Barcelone, est encore imposant. De hautes murailles dont la solidité semble défier les attaques du temps, défendent encore l'entrée de la porte principale à l'angle de laquelle une lanterne à schiste met une note curieuse de modernisme, les vestiges de donjons et de tours dessinent dans le ciel leurs grises silhouettes; les poternes aveuglées ont de mystérieux aspects, les souterrains semblent avoir conservé dans leurs angles estompés d'ombre des échos bavards.

Au milieu du château une vaste citerne dessine son quadrilatère régulier au fond duquel des centaines de têtards exécutent de savantes manoeuvres; sous les ruines de la toue principale existe encore une chapelle dont il est difficile de démêler les motifs d'ornements.

Pour monter au château on gravit des rues étroites, on passe sous des porches, on s'égare au milieu de petits carrefours qui évoquent, avec leurs maisons bizarres, les coins les plus pittoresques de la Romagne. On se croirait à cent lieues de la Provence si, à chaque échappée sur la plaine, on n'apercevait le cadre riant du magnifique paysage à l'horizon duquel les Alpines dessinent leurs crêtes dorées.

L'église de Rognes est un édifice ancien qui paraît avoir appartenu aux Templiers; on y trouve encore une croix à six branches, d'une facture caractéristique. On conserve dans la sacristie un ossuaire qui consiste en une boite carrée, placée sur un piédestal dont l'origine, écrivait M. Gaudin, ancien maire de Rognes, doit remonter au XIIe siècle. Cette église a été restaurée il y a vingt ans environ, le clocher a été mis à neuf sous la direction de M. Huot, architecte, une plaque commémorative indique ces réparations. Malheureusement, les tableaux qui ont été conservés sont atrocement dégradés et, là aussi, l'aspect général justifie bien l'étymologie de Rognes.

Des ruines, il y en a partout, près de la route que bordent cependant des maisons de belle apparence, sous le *Foussa* ; dans le cimetière où on a découvert des tombes creusées dans le roc, dans la vieille ville, où une maison possède une curieuse cheminée du XVIe siècle ; tout autour de ce *castrum de Rouinas* de la plate forme duquel on voit Tournefort qui a résisté aux assauts des Sarrasins et la plaine grise d'oliviers.

Aujourd'hui les ruines du château de Rognes gardent leur aspect désolé et la petite commune, jadis station romaine, ne compte plus que 1.215 habitants qui s'adonnent comme les Templiers, leurs prédécesseurs, à la culture des amandiers, des châtaigniers et fouillent le sol pour en extraire des pierres de mollasse coquillière très appréciées.

Antonin Palliès

RUE ET MAISON

LA PORTE DU CHATEAU

L'énigme des vestiges du Foussa
(Commentaires sur l'article précédent)

L'article d'Antonin Palliès a paru dans le Petit Marseillais du 12 octobre 1896. Presque chaque semaine, généralement le lundi, le journaliste donnait une chronique touristique sur un site provençal remarquable. Dix ans plus tôt, dans le même journal, une rubrique analogue avait été tenue par Alfred Saurel. Le titre choisi par Palliès: "Le Château de Rognes", suggère qu'en 1896 les vestiges de la citadelle du Foussa était encore très importants: bases de donjons et de tours, poternes, restes de chapelle, il y avait matière à visites pour les promeneurs et les curieux. Pourtant, en l'absence de documents iconographiques, il est difficile de se faire une idée exacte de l'aspect du Foussa avant le tremblement de terre de 1909, qui fera disparaître la plus grande partie des vestiges. (voir l'article de M. Bonnaud: "La Forteresse oubliée". Annales 1). Les indications trouvées dans les livres et les journaux sont assez contradictoires. L'Abbé Martin, qui écrivait son Histoire de Rognes vers 1820, évoque le souvenir de la chapelle du Foussa (il s'agit de N.D de Belvezet, premier édifice chrétien connu du village) "dont on voit encore bien sensiblement les décombres." (Annales 1 page 24). Un Guide Hachette de 1872 parle de l' "ancien Château du Foussa, remarquable par l'épaisseur de ses murs, sa chapelle, sa citerne, ses souterrains..." Par contre, Marie Tay, dans sa Monographie du village de Rognes (1885) ne signale qu' "un mur, seul debout sur le plateau." Le journaliste Numa Coste, en 1904, voit la même chose que Marie Tay; "un pan de mur percé d'une fenêtre s'ouvrant sur l'abîme est tout ce qui reste de cette forteresse..." Qui croire ? Comment interpréter ces descriptions ? Peut-être un jour retrouvera-t-on des vues du Foussa tel qu'il se présentait avant le séisme de 1909, peintures, dessins ou photographies. (Les cartes postales existent mais renseignent peu sur la citadelle.)

On aimerait constater sur des images le caractère particulier de l'ancien village de Rognes que note Antonin Palliès: son étrangeté. Comment interpréter cette phrase étonnante qu'il écrit: "On se croirait à cent lieues de la Provence" ? De même, dans un autre journal de l'époque, le Soleil du Midi, un chroniqueur évoque Rognes en ces termes: "... ce bourg curieux posé comme un nid d'aigle sur une colline..."

C'est peut-être cette étrangeté des lieux qui inspire à Antonin Palliès l'idée - manifestement fausse - que l'église de Rognes a pu appartenir aux Templiers. C'est bien de l'église paroissiale qu'il parle. La construction du clocher octogonal date en effet des années 1870. Mais l'église, édifiée en 1607, n'a rien à voir avec l'Ordre du Temple supprimé au début du XIVe siècle. Le journaliste du Petit Marseillais fait sans doute la confusion avec la chapelle St Etienne, disparue à la fin du XVIIIe siècle, que l'Abbé Martin attribue en effet aux Templiers.

Michel BARBIER

L'an 3 à ROGNES Le TEMPS de la Réaction

Fermeture de la Soc. pop. de Rognes

Liberté — Egalité

Rognes le 20 Germinal an 3 de la République une et indivisible

L'agent national de la commune de Rognes

au Citoyen agent national du district d'Aix

Citoyen

En exécution de l'arrêté des représentans du peuple en date d'aujourd'hui il résulte de la lettre du 13 que nous avons eu pareille que le 14 j'ai fait porter le rg. au secrétariat de la présente municipalité les clefs de la salle ainsi que les papiers de la dénommée société populaire de cette commune qui depuis plus de deux mois n'a tenu plus aucune séance.

Salut et fraternité

Gaton ag. nal

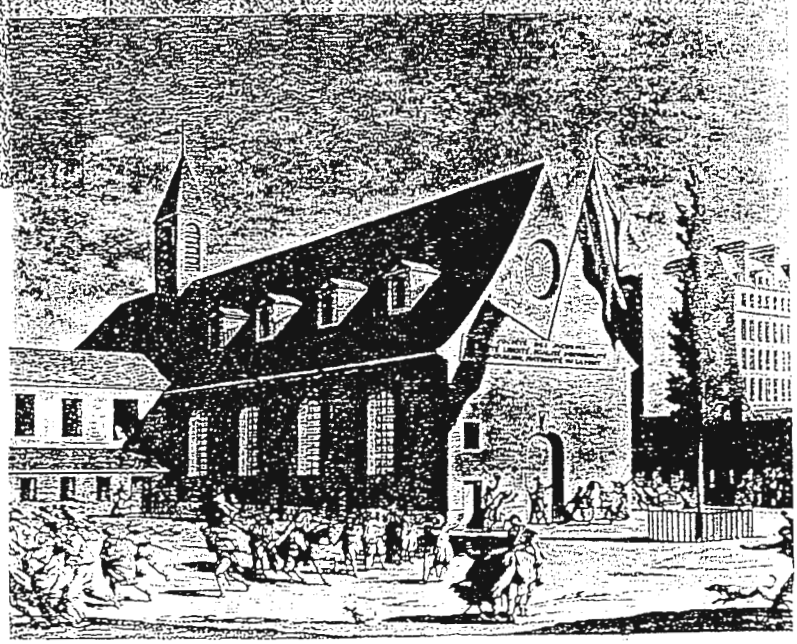

Fermeture du Club des Jacobins de PARIS sur l'ordre de la Convention par la troupe (décret du 22 Brumaire an 3 ou 14 Novembre 1794)

La Société Populaire de ROGNES avait demandé son affiliation au Club des Jacobins de PARIS un an avant sans obtenir de réponse, semble-t-il. La chute du Club de PARIS ne pouvait qu'entraîner à terme la fermeture de ses filiales des provinces.

« Ces pelés, ces galeux, d'où venait tout le mal... » Déjà, dans la nuit du 9 au 10 [illegible] milieu, la troupe avait fermé provisoirement le club et dispersé ses membres. Le 24 [illegible] maire, prenant prétexte des bagarres suscitées les jours précédents par la « jeunesse d[illegible] » marquis de Saint-Huruge, la Convention suspend les séances des Jacobins. L[illegible]

L'AN TROIS A ROGNES

LE TEMPS DE LA REACTION

Après la chute de Robespierre le 27 Juillet 1794, la Convention Nationale de Paris a un peu plus d'une année à vivre, puisqu'elle se séparera le 30 Septembre 1795. On la nome Thermidorienne, car épurée de ses Girondins et de ses Montagnards, il ne lui reste pour chefs que les vainqueurs de Thermidor, ex-terroristes « repentis », les Barras, les Fréron, les Tallien qui se perpétueront sous le Directoire.

On ouvrit partout les prisons. Nous avons vu précédemment la libération des prisonniers Rognens. Mais les besoins aux armées étaient bien trop pressants pour qu'il y eut répit dans la fourniture obligatoire des vivres, animaux de bât ou de trait, charrettes et voitures.

Le 10 Vendémiaire an 3 – 3 Octobre 1794 – voit la réquisition des œufs, de toutes les peaux de moutons, de 884 quintaux de grains, dont les ¾ en froment et ¼ en seigle et orge.

Le 22 Vendémiaire – 15 Octobre – tous les chevaux et mulets du pays doivent être amenés demain, à six heures du matin, au devant du « Lyon d'Or », pour être examinés : le citoyen Richaud, Commissaire de la réquisition des chevaux et mulets fera son choix.

Le 4 Brumaire – 27 Octobre – ce sont les linges vieux de toutes sortes mis en réquisition pour les hôpitaux militaires et les cendres de marcs de raisins pour l'agent national des Salpêtres à Aix.

Les huiles suivent le 15 Brumaire – 7 Novembre 1794 – pour l'Armée des Alpes et d'Italie. Et les foins le 7 Frimaire an 3 – 29 Novembre 1794, 100 quintaux à deux reprises.

Tous ces soins apportés aux besoins de l'Armée d'Italie n'empêchent pas une certaine hémorragie dans cette armée ; il ne s'agit pas toujours de déserteurs, non, mais ceux qui ont été blessés, qui se sont fait évacuer des hôpitaux chez eux et qui ont recouvré leur santé dans leurs foyers, répugnent – on les comprend – à retourner aux combats. Le 26 Brumaire an 3 – 18 Novembre 1794 – le maire GUION met sur le bureau l'arrêté des Représentants du Peuple près l'Armée d'Italie : les soldats en question seront tenus de rejoindre leurs drapeaux dans deux décades – 20 jours – s'ils sont à la distance de cinquante lieues – 200 kilomètres et dans trois décades, s'ils sont à une plus grande distance. A défaut, les municipalités et agents nationaux des Communes seront tenus de les faire conduire à leurs corps respectifs. Il y a aussi, hélas, des déserteurs. Ceux-là, les municipalités doivent les faire emprisonner dans les maisons d'arrêt d'Aix. A Rognes, les citoyens JAUBERT et GAUDIN, Officiers de Santé, visiteront tous les volontaires pour déterminer ceux qui sont en état de rejoindre leurs drapeaux. C'est Denis GUION qui les en charge.

Le 11 Nivôse an 3 – 2 Janvier 1795 – on songe enfin à une espèce animale qui, jusqu'alors avait été oubliée et coulait indûment des jours tranquilles : les cochons sont requis pour le service des armées. Les citoyens, leurs propriétaires, doivent les conduire sous trois jours au magasin des subsistances militaires à Aix.

Voici le 19 Nivôse an 3 – 10 Janvier 1795. Aucun des citoyens-soldats en convalescence et guéri ne s'est présenté à la Maison Commune. Une réquisition du citoyen Julien, Commissaire, porte alors injonction à la municipalité de les faire arrêter, et, à leur défaut, leur père. C'est évidemment le Commandant de la Garde Nationale de Rognes, Louis ANEZIN, qui opérera.

La lecture de ce qui précède donne à penser que la Terreur se poursuit pour les villageois provençaux en général et rognens en particulier.
Rudoyés en tant que militaires récalcitrants, sont-ils au moins choyés en tant que civils ? Hélas non : le 24 Décembre 1794 – 3 et 4 Nivôse an 3 – les Conventionnels Parisiens, sacrifiant l'égalité à la liberté, ont abrogé la loi du Maximum ! Et le 19 Nivôse an 3 – 10 Janvier 1795 – les élus rognens apprennent que les lois relatives à la fixation du Maximum sur le prix des denrées et marchandises cesseront d'avoir leur effet. En clair, cela signifie que les produits de première nécessité n'auront plus de prix maximum légal. On les vendra à n'importe quel prix, le plus cher possible évidemment !

Le 27 Frimaire an 3 – 19 Décembre 1794 – la livre de pain de méteil, mélange de blé et d'une autre céréale moins chère, comme le seigle, c'est-à-dire le pain des gens modestes, valait 4 sols. C'était avant l'abandon du Maximum.
Le 19 Nivôse – 10 Janvier 1795 – jour de l'application de l'abandon du Maximum, le prix du pain de méteil passe à 6 sols 6 deniers la livre, donc il double presque, avec l'accord des élus, de Denis GUION, Maire à Pierre Jean Antoine CAVAILLON, Agent National. Il n'allait pas en rester là, le pain quotidien. Le 28 Nivôse an 3 – 19 Janvier 1795, neuf jours après seulement, la livre de pain de méteil atteint 12 sols 6 deniers, ayant doublé par rapport au 19 Nivôse et triplé par rapport au 27 Frimaire. Et la Municipalité entérine !

En attendant la faillite ! Le 18 Ventôse an 3 ou 10 Mars 1795, il ne reste plus de grains que pour quelques jours. La population de 2000 individus consomme 100 quintaux de blé par décade. Or, on a dû livrer plus de 150 charges de grains dans les magasins militaires d'Aix et de Marseille depuis la dernière récolte, une charge valant 122 kilos en pays aixois, ce qui fait 18 300 kilos livrés. Les Rognens vont-ils mourir de faim ?

Le salut vient le 13 Floréal de l'an 3 – 4 Mai 1795 – Du blé, de mer probablement, a été massivement importé à Marseille, où un Bureau de distribution de grains fonctionne au moyen d'une Commission de 31 membres. Rognes a droit à un contingent correspondant à sa population de 2000 individus. Le Conseil Communal charge les citoyens DROMEL Frères, Marchands à Marseille, des formalités nécessaires et de l'expédition. Mais aucune autre précision n'est fournie au sujet de la quantité de céréales allouée au village de Rognes. Il n'est pas question non plus de paiement. Est-ce en contrepartie des fournitures exorbitantes faites précédemment ?

Justement, le 26 Ventôse an 3 – 18 Mars 1795, la Commune présente ses charges au District et au Département, non dirions son budget, s'il y avait les recettes. En un an, elle a dépensé 10 155 livres, mais contrairement au passé, pas une seule pour la religion. Le Culte de la Raison ne coûte rien Sa célébration n'est que discours de principes. L'eau fraîche de la fontaine suffirait à étancher la soif de ses orateurs, s'ils ne préféraient probablement le vin du pays.

Il y a bien sûr, les employés municipaux à payer : 40 livres pour le trompette, 100 pour celui qui règle l'horloge, mais 800 de plus car il a fallu la réparer, 300 livres pour le garde champêtre mais seulement 100 livres pour les deux sages-femmes. La rémunération médiocre du travail féminin n'est ni une nouveauté, ni une exception. On l'a vu précédemment pour le maître d'école et la maîtresse dont les émoluments, d'ailleurs, ne sont pas présents ici.

Les messagers, préposés au courrier, se partagent 300 livres, et le secrétaire greffier en reçoit 100. Mais il faut 600 livres pour habiller le valet de ville. Est-ce bien nécessaire ? Et le greffier, payé 100 livres pour l'année, use pour 300 livres de papier, cire d'Espagne, encre et plumes, d'oie ou de corbeau évidemment. Il faut 600 livres pour réparer les chemins, 600 livres pour réparer la fontaine, 600 livres pour chauffer et éclairer la Maison Commune et les fours à pain communaux.

Enfin, voilà ce qui coûte le plus : la Garde Nationale coûte 1000 livres, y compris ses fusils et ses tambours ! Et les dépenses imprévues 3000 livres. Il faut par exemple, payer les affiches des lois et arrêtés, et les fêtes et réjouissances pour le succès de nos armes ou autrement... Comprenne qui pourra. Allait-on jusqu'à fêter les échecs ? Nous ne saurions le croire.

En dehors de ses 2000 individus, habitants de son territoire, Rognes a essaimé quelques absents qui négligent de donner de leurs nouvelles. Gare à eux ! Périodiquement, les baux à ferme de leurs biens fonciers sont mis aux enchères. Le 20 Germinal an 3 – 11 Avril 1795 – on s'occupera de ceux de Léon Cymon. Comme il est loin le temps où il commandait en chef la Garde Nationale de Rognes, six ans, c'est presque un siècle en ces années-là :

Et l'on reverra ceux des dames, ou plutôt citoyennes PAYAN-SAINT-MARTIN, mère et fille, les propriétaires de Bres. Ce sera le 26 Germinal. Puis on passera à ceux de FORBIN-JANSON le 27 Germinal.

EXTRAIT parte in quâ *du Registre des Adjudications d'arrentement des biens des Emigrés du District d'Aix.*

Du quinze messidor an second de la République une et indivisible nous chambre vérificatrice et par intérim Receveur des Domaines nationaux, au Bureau de Lambesc — en absence du Citoyen Claude Vignet Directeur desdits Domaines, avons, en vertu de la Loi du 8 Avril 1792, (vieux style) en présence des Citoyens Chateauneuf Commissaire du district et des Citoyens durand et étienne officiers de la Commune de Lambesc Administrateurs & Commissaires du District d'Aix, procédé à l'adjudication d'arrentement des biens des émigrés ci-après.

A affermer le domaine dit de barbabelle, ayant appartenu à l'émigré Villeneuve, au terroir de Pognes, consistant en terres labourables, vignes, amandiers, oliviers, prés, jardin et bosquet, ou peuvent semer environ trois charges blé, huit charges seigle et trois charges de différents grains, y ayant en cheptel quatre vingt quatorze brebis, quatre bœufs, dont la moitié est dévolue aux Hôpitaux qui a existé jusqu'aujourd'hui ledit domaine, et l'autre moitié sera à l'usage de l'adjudicataire et qu'il sera tenu de laisse en sortir, sans une valable estime lors de son entrée et de sa sortie.

Mais il en est un qui n'oublie pas de se rappeler au bon souvenir de la Municipalité. Un aimable vieillard de 71 ans, puisqu'il est né le 18 Octobre 1723, de 5 pieds 6 pouces de haut, 1m80 environ, ayant cheveux et sourcils grils, yeux bleus, visage ovale, front haut, nez ordinaire, bouche moyenne et menton rond. C'est le citoyen Etienne Joseph GAYOT-MONTFLEURY qui a délaissé son château de Caire, à Rognes, pour vivre de son revenu, étant créancier de la Nation à Montagne-Bon-Air, qui fut Saint-Germain-en-Laye, où il demeure Place de la Fraternité. Le 26 Brumaire an 3 – 17 Novembre 1794, il a fait ce certificat de vie, par le Directoire du District de Montagne-Bon-Air. Le secrétaire FABRY l'enregistrera à Rognes le 12 Frimaire an 3 – 4 Décembre 1794. Méticuleux, le citoyen MONTFLEURY : Il présente sa quittance d'imposition mobiliaire de 1792 et des années antérieures, celle du dernier tiers de sa contribution patriotique et le certificat de civisme qui lui a été délivré dans les formes prescrites par la « loy » : donc, il réside en France. Il n'est point émigré. En conséquence, on ne vendra pas, on ne louera pas ses terres et autres bien situés à Rognes.

Pendant que les émigrés continuent à être sanctionnés, les citoyens de base que sont les habitants du village, se voient en ce printemps 1795, frustrés de leur Société Populaire, laquelle, à l'instar du Maximum, est emportée par le vent de la Réaction.

Le Club des Jacobins parisien ne put survivre à la mort de Robespierre. Selon le Journal de la France – Voir l'illustration – il est fermé provisoirement par la troupe dès la nuit du 9 au 10 Thermidor an 2, et définitivement le 22 Brumaire an 3 – 14 Novembre 1794 – victime de la « Jeunesse Dorée » royaliste. Mais le savait-on à Rognes ? En application de la loi du 25 Vendémiaire an 3 ou 18 Octobre 1794, on dressa un « Etat des Membres de la Société Populaire », achevé le 13 Nivôse an 3 ou 4 Janvier 1795. Ils étaient 406 inscrits. Leur président s'appelait LION. Mais il y en a deux :
LION Pierre 59 ans, Cultivateur né à Rognes, et
LION Joseph 36 ans, aussi Cultivateur né à Rognes, sans doute son fils.

Quant à leur secrétaire, son patronyme, Giraud est des plus communs. Les GIRAUD sont très nombreux, pas tous parents entre eux, et de professions diverses. Les plus en vue sont des boulangers. Jérôme GIRAUD, aussi percepteur, et ses fils, Michel et Louis Pierre, plus un prêtre rétractataire, CEZAIRE Antoine, évidemment absent de la Société.

En plus de ces 406 noms, il y en a d'autres, qui sont barrés, avec la mention « mort ». D'autre part, le premier président n'est plus inscrit du tout, c'est le curé Nicolas TOCHE, décédé alors depuis quatorze mois, en Novembre 1793.

Il s'agit de la Société Populaire à la fin de son existence. Car le 13 Germinal, l'Agent National du District d'Aix, ROUX-MARTIN, écrivit à Rognes une lettre qui y parvint le 18. Un arrêté des Représentants du Peuple, sans autre précision, prescrivait de fermer la Société Populaire. Denis GUION l'exécuta, sans problème et dans la solitude. Le 19 Germinal an 3 – 10 Avril 1795 – Il porta au secrétariat de la Municipalité les clefs de *la « soit-disant* Société Populaire » de cette Commune, société qui, depuis plus de deux mois, ne tenait

plus aucune séance. Les clefs étaient celles de la Chapelle des Pénitents, qui servait de salle de réunion. Il en porta aussi les papiers. Voir la lettre de Denis GUION, en début d'article et consulter aussi la liste intégrale des membres, donnée pour que ceux des Rognens dont les ancêtres vécurent ici la Révolution les y retrouvent.

La désertion depuis deux mois indique sans aucun doute le découragement des civils, comme celle de l'armée, le découragement des soldats.

Il s'étaient pourtant massivement inscrits, 164 dès le 18 Septembre 1792, dans un enthousiasme communicatif qui n'avait pas facilité les écritures : pas d'ordre alphabétique, c'est le hasard qui fait que tel plutôt qu'un autre décline son identité. Il devait régner un brouhaha de conversations particulières dans la chapelle sécularisée où les ex-pénitents devenaient Jacobins. A ce point, que Louis AUTRAN répondant à la question propable : « Où es-tu né ? » - « A Rosans », le secrétaire écrivit « Arezaud ». Après cela, j'ai imaginé un Luigi OTRANO né à Arezzo ! Son acte de décès, en date du 18 Mai 1837 m'a permis de savoir que l'impétrant était né à Saint-André de Rosans, dans les Hautes-Alpes. Et que dire d'un OCTATOURGDRIGUE qui se révéla finalement que la Tour d'Aigues ! Lieu de naissance d'un tisseur à toile de 45 ans, Jean André VACHIER !

Après cela, les inscriptions, avec des hauts et des bas, décrurent dans l'ensemble, de 81 le 23 Septembre à un seulement le 6 Décembre 1792. Il n'y a plus aucune inscription après cette date.

Ces Frères et Amis, « Amis de la LIBERTE et de l'EGALITE », nom officiel de toutes les Sociétés Populaires, étaient au nombre de 295 nés à Rognes même. Et nombreux aussi dans des localités ou villes proches, Puyricard, St Cannat, Salon, Allauch, Aix et Marseille, même Ceyreste, écrit Seireste, près de La Ciotat. Certains étaient venus de Banon, Apt, Auzet, Signes, St Maximin. Mais celui qui venait de cent fois au moins plus loin que les autres, c'était le perruquier Pierre Antoine LEGROS, 41 ans, qui était né en 1752 au QUEBEC, exactement à Louisbourg, village de Nouvelle Ecosse, d'où ses parents avaient fui l'occupation du Canada par les Anglais en 1758 dans sa prime jeunesse.

L'âge de ces hommes variait de 15 ans pour le benjamin André BARLATIER fils, cultivateur, à 91 ans pour le doyen Pierre ANEZIN, cordonnier père de Louis ANEZIN, qui commandait la Garde Nationale de Rognes. Ce Pierre ANEZIN mourut à 98 ans. Entre ces extrêmes, 21 ont 20 ans ou moins, 76 ont de 21 à 30 ans, 96 ont de 31 à 40 ans, 81 ont de 41 à 50 ans, 58 ont de 51 à 60 ans, 35 ont de 61 à 69 ans et 9 ont 70 ans ou plus. Tous les âges possibles étaient représentés, de l'adolescence à la sénilité !

On se doute que le métier le plus souvent pratiqué est celui de cultivateurs en tout 328 sur 406 ! Après cela, les cordonniers sont 12, les boulangers 7, auxquels s'ajoutent 5 meuniers et 3 fourniers, qui cuisent des pains qu'on leur apporte crus au four communal. Les maçons aussi étaient 12, parmi lesquels 4 maçons à pierres sèches. Toutes les autres professions étaient représentées.

L'abbé Joseph Mathieu MARTIN se plaint des « Frères et Amis », susceptibles de faire des dénonciations. On peut pourtant signaler parmi eux des pères et frères de prêtres rétractataires : Jérôme GIRAUD, MICHEL et LOUIS PIERRE père et frères de Cézaire Antoire, ex-vicaire à Istres. Jean Baptiste CADET 71 ans chirurgien, frère du prêtre Honnoré CADET, Joachim MARIA, 39 ans, neveu du prêtre Barthélémy MARIA et Jean Louis MARTIN, tailleur d'habits, 55 ans, le propre frère de l'abbé Joseph Mathieu. Tous les membres des conseils municipaux successifs en firent partie, le chirurgien Paul Albert JAUBERT, ancien et futur Maire, Jean TAY, auphier ou commerçant en sparterie, ancien Maire, Jean Baptiste Denis GUION, avocat, avoué et notaire, le maire de ces temps troublés, le liquidateur de la « soit-disant Société ». Opportuniste, Denis GUION ! Il ne la disait pas « soit-disant », cette Société, dans sa lettre du 9 Frimaire an 2 ou 1er Décembre 1793 aux Citoyens Administrateurs du District. Il y signalait que l'affiliation aux Jacobins avait été demandée après délibération le 29 Brumaire an 2 – 21 Novembre 1793 – et qu'on y prenait connaissance des bulletins de la Convention Nationale avant de les faire afficher.

Mais les temps avaient changé. La meilleure preuve en était cette loi de la même Convention Nationale en date du 22 Nivôse an 3 ou 13 Janvier 1795, bien antérieure, par conséquent, à la fermeture de la Société. Dans son article 4, elle stipulait : « Peuvent obtenir le bénéfice de la radiation sur la liste des émigrés » et j'ajoute retrouver leurs biens séquestrés, s'ils n'ont pas été vendus aux enchères comme biens nationaux, mais seulement loués, « ceux qui, n'étant ni ex-nobles, ni ex-prêtres, n'ont pas quitté leur domicile avant le mois de Septembre 1793 et qui y sont rentrés le premier Germinal de l'an 3 – 23 Mars 1795. »
L'un des premiers à se faire radier de la liste des émigrés fut le citoyen Antoine Elzéard Auguste RIBBE. Il montra un certificat délivré par la Municipalité d'Aix portant qu'il avait résidé sans interruption dans cette ville du 1er Février 1792 jusqu'au 25 Frimaire an 3 – 17 Décembre 1794 – jour de l'établissement du précieux papier. L'administration du District admit qu'il n'était point émigré, qu'il serait rayé de leur liste, et que tous scellés et séquestres qui auraient pu être apposés et établis sur ses biens meubles et immeubles seraient levés, à charge pour lui de payer au préalable une bonne et suffisante caution. La Municipalité de Rognes enregistra l'arrêté du District le 8 Pluviôse an 3 ou 29 Janvier 1795. L'opération se fit en une quinzaine de jours.

Les RIBBE étaient-ils nobles ou bourgeois ? La question pouvait se poser. En 1795, on les admit bourgeois, et Augustin bénéficia de la mesure qui excluait les ex-nobles.

Un autre rognen ne tarda pas à suivre, Jean Louis SERMET, héritier de Tournefort. Ce jeune homme de moins de 25 ans (il était né dans le bourg du VAL en pays Varois, le 29 Septembre 1770) était le fils légitime de sieur Joseph Balthazard SERMET et de dame Marie Laure Delphine de PITON de TOURNEFORT. Mère noble, certes, mais père bourgeois, donc bourgeois de plein droit.

Ce fut un arrêté du district de Brignoles où il avait demeuré, en date du 14 Pluviôse an 3 – 4 Février 1795 – qui le radia de la liste des émigrés. En conséquence, le séquestre mis sur les biens de sa mère, la citoyenne PITON-

SERMET, restée à Rognes, fut provisoirement levé. Ayant payé les frais de ce séquestre, la citoyenne fut réintégrée dans ses biens, qu'elle ne pourrait néanmoins aliéner qu'après le jugement définitif sur l'émigration du fils par le Comité de législation.

Le district d'Aix se prononça le 13 Ventôse an 3 – 5 Mars 1795 – et Rognes enregistra le 16 Ventôse ou 8 Mars de la même année.

Après ces deux cas de gens situés aux limites de la bourgeoisie et de la noblesse, voyons les cas de purs bourgeois, égarés pour leur malheur dans l'aventure des Girondins.

Ancien maire de Rognes en 1789 et 1791, Etienne Noël GRAS avait présidé la section girondine du village dans l'été 1793. Il avait jugé prudent de fuir à l'automne, mais Marguerite son épouse, n'avait pu empêcher le séquestre mis sur ses biens. Il fut levé moyennant caution, après avoir montré au district un certificat de résidence à Aix depuis le 12 Août 1793. Il était rentré à Rognes le 7 Pluviôse an 3 – 28 Janvier 1795.

Aman PELLEGRIN voulut aussi jouir du bénéfice de la loi du 22 Nivôse. Son père, Jean Baptiste, avait à Rognes un moulin à huile. Ils étaient réputés négociants. Jusqu'à la fin de Septembre 1793, Aman y vécut, il dira plus modestement, en qualité d'ouvrier dans la fabrique d'huile. C'est alors qu'était arrivée, le 22 Octobre, la dénonciation du tisseur à toile Jean Louis ALLIBERT, né à Marseille, où il travaillait encore de son métier jusqu'au 14 Juillet 1789, mais depuis était à Rognes. Aman avait traité Jean-Louis, bien placé en ce printemps tragique de 93 entre Rognes et Marseille, « de fameux coquin dont la tête tomberait bientôt » en présence de Jacques VIGOUREUX, lieutenant de grenadiers et de Pierre LEGROS, le perruquier né au Québec !

Mais le cas d'Aman PELLEGRIN, qui s'était évidemment éclipsé, comporte une notoire variante. L'arrêté du district qui admet qu'il n'est point émigré, pris à l'initiative de Jean Baptiste, son père, exige qu'il se présente en personne devant l'administration du district, pour constater « de sa rentrée en France ».

C'est fait à Marseille le 26 Pluviôse de l'an 3 – 16 Février 1795 – le citoyen Aman PELLEGRIN obtempère. Le voilà de retour à Rognes et en règle pour le 8 Ventôse – 28 Février 1795.

Un certain André Bonnaud Fils, sorti de Rognes pour Cavaillon avait, sous la Terreur, été déclaré par erreur, émigré. Mais voilà que, sorti de France, puisqu'on lui demandait d'y rentrer, Aman PELLEGRIN, autre rognen, n'était point réputé émigré. Curieux !

Liberté Egalité Fraternité

Reçu

Escarenné le 9 floreal
2me année Republicaine

Le Commandant du 3me Bataillon de la 165me demi Brigade
au Comité de Surveillance de Rogue

J'ai reçu citoyens votre lettre le 5 floreal relativement au citoyen pelegrin il est bien vrais que le citoyen pelegrin a resté pendant quelque temps au prés du commandant la qualité de secretaire mais depuis le mois dernier il est employé amanuan dans la ville aussitot votre lettre reçu je fit mes diligences au prés du comité de surveillance demanton pour le faire mettre en etat d'arestation malgré la vigilance du comité de surveillance il n'est pas pot se faire aréter atandu que cet dernier est party demanton sans rien dire a personne pas même a celui chez qui il travaillait il est bien vrai le comité de surveillance demanton m'a dit dans sa reponse qu'il feront tout ce qui pourront pour le découvrir s'il se trouve dans leur arrondissement et moi de mon coté je chercherai a le découvrir et le faire aréter si je parvien a le trouver.

Salut et fraternité

Gall.

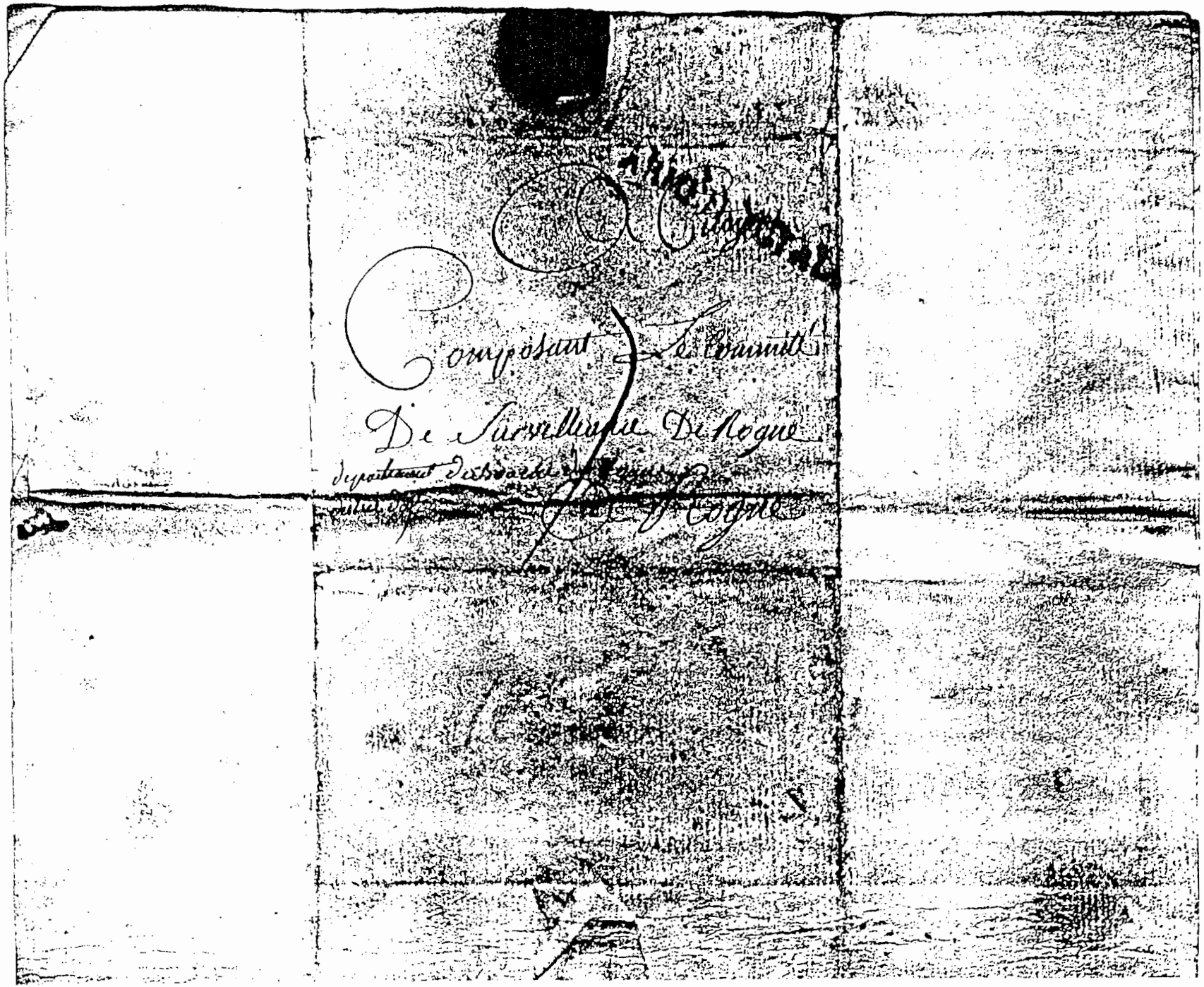

Composant le Tribunal
De Surveillance de Nogent
Deputement de l'Aube
Le Nogent

Mais où l'histoire se corse, c'est quand on y ajoute la lettre écrite d'Escarenna, un lieu des Alpes-Maritimes tout juste occupé par nos troupes, étant pris au Piémont, par le Commandant du 3ème Bataillon de la 165ème demi-brigade, au Comité de Surveillance de Rognes, qui recherche Aman PELLEGRIN pour l'incarcérer. Elle est datée du 9 Floréal an 2 – 30 Avril 1794. Aman PELLEGRIN a été son secrétaire ; il s'est donc engagé. Puis il a été envoyé à Menton comme employé dans les vivres. Probablement informé de la recherche qui le concerne, Aman est parti de Menton sans rien dire à personne, pas même à celui avec qui il travaillait. Et on le dit émigré !

On pourrait tout aussi bien le dire déserteur. Mais les déserteurs étaient ou incarcérés ou, au mieux, ramenés de force vers les combats. Aman, lui, va moudre dans son village, et auprès de son père, les olives. Et il est *parfaitement* en règle avec tous. (Voir la lettre jointe du Commandant).

Nous retrouvons auprès de lui une autre vieille connaissance, André FABRE, autre éphémère président de la section girondine de Rognes, d'où ses malheurs. Quand André FABRE était président, Aman PELLEGRIN était son vice-président. André FABRE avait 31 ans le 20 Septembre 1792, donc 32 ans un an plus tard. Le bon âge pour faire un soldat. Aussi n'est il pas étonnant qu'il ait trouvé un refuge à l'armée, d'où il écrivit de Corrasa, même région des Alpes Maritimes, une lettre bouillante d'ardeur patriotique, que nous avons d'ailleurs citée et photocopiée, à ses Frères et Amis de la Société Populaire de Rognes, qui l'avaient, lui aussi, décrété d'arrestation. C'était le 22 Ventôse an 2 – 14 Mars 1794. Mais après que devint-il ? Mystère !

Nous le retrouvons à Ventabren, un an moins quelques jours après, le 11 Ventôse an 3 – 3 Mars 1795. Il est malade, atteint d'une fièvre putride avec délire, qui l'empêchera de voyager du 1er Ventôse au 18 Germinal suivant, du 21 Février au 9 Avril 1795. C'est le citoyen DEVOLX, Officier de Santé de la Commune de Ventabren, qui l'atteste. En effet, lui aussi veut bénéficier de la loi du 22 Nivôse dernier, article 4, et elle stipule qu'on doit être rentré chez soi, donc à Rognes, pour le 1er Germinal de l'an 3 – 23 Mars 1795. André FABRE a donc 18 jours de retard. C'est pourquoi il s'excuse par un certificat médical.

Que fera-t'il à Rognes pour gagner sa vie ? Comparaissant devant le Directoire du District d'Aix qui prend un arrêté le concernant le 27 Germinal an 3 – 18 Avril 1795 – il se déclare ouvrier fabriquant d'huile et vivant de son travail journalier. Il obtient gain de cause. On lui concède acte de sa comparution personnelle par devant le Directoire du District. On le raye de la liste des émigrés. On le réintègre dans la possession de ses biens et tous séquestres et scellés seront levés par le Juge de Paix, à charge pour lui seulement de payer les frais faits à leur occasion. Le voilà solidement réinstallé à Rognes le 14 Floréal an 3 – 5 Mai 1795.

Aman PELLEGRIN et André FABRE fabriquent l'un et l'autre de l'huile d'olive à Rognes. Dans le même moulin ? Les documents ne le disent pas. Nous ne saurions l'affirmer. Mais la Société Populaire et le Comité de Surveillance qui les avaient persécutés n'existent plus dans le village à *cette date*. Quant à

l'Armée d'Italie, elle ne semble plus se souvenir d'eux. Tout est donc pour le mieux.

Des trois créations de la Révolution Française à Rognes, il ne reste plus que la Garde Nationale qui soit en activité. Pour la Fête du 10 Août, 23 Thermidor an 3, les Gardes Nationaux du village sont invités à Aix.

Auparavant, le 28 Messidor – 18 Juillet – on avait procédé à la réorganisation de ses compagnies et à la nomination de ses officiers, prévue pour le 6 Thermidor finalement à 9 heures du matin, dans la Maison Commune. Après quoi on n'eut plus qu'à recevoir le 17 Fructidor an 3 ou 5 Septembre 1795, un exemplaire de la nouvelle constitution proposée par la Convention Nationale au Peuple Français. Deux autres exemplaires en sont envoyés et reçus le 19 Fructidor, 7 Septembre 1795. Jean Baptiste REY, Trompette, le claironne à tous les carrefours usités. C'est la Constitution qui organise le régime connu à Paris sous le nom de DIRECTOIRE. Le Peuple Français doit voter son acceptation ou son rejet.

Le 20 Fructidor an 3 – 8 Septembre 1795 – les citoyens actifs doivent se rendre à 9 heures dans la Maison Commune pour y apprendre que les Assemblées Primaires électrices des électeurs qui, à leur tour, diront oui ou non à la nouvelle constitution, seront au nombre de deux :
« L'Assemblée numéro un, composée des citoyens de cette commune, se prononcera sur l'acte constitutionnel et nommera deux électeurs.

« L'Assemblée numéro deux, composée des citoyens du Puit (sic) Sainte Réparade, La Roque et Saint Estève, nommera trois électeurs.

A remarquer le retour des Saints, bannis sous la TERREUR et apparemment revenus. Les deux Assemblées Primaires se tiennent dans la Maison Commune de Rognes, le chef lieu de canton. En effet :

Un dénombrement, daté du 29 Vendémiaire an 4 (22 Octobre 1795) précise :

Canton de ROGNES :	
ROGNES	2 060 habitants
LE PUI SAINTE REPARADE	1 480 habitants
LA ROQUE D'ANTERON	1 250 habitants
SAINT ESTEVE JANSON	56 habitants
TOTAL :	**4 846 Habitants**

L'an 3 Républicain allait, lentement mais sûrement, vers sa fin. Malgré la frustration certaine qu'avait été la disparition de la Société Populaire du village, malgré les réquisitions pour l'entretien de l'armée d'Italie, il avait été moins dur à vivre que l'an 2, l'an de la Terreur. Même en ce qui concernait la recherche des déserteurs, il semble qu'on n'aboutissait pas à des résultats probants. Un détail le montre : le 27 Floréal de l'an 3 (18 Mai 1795) l'aubergiste Nicolas BOSSI, du Lion d'Or, avait présenté au Conseil Municipal une ardoise de 104 livres provenant des gendarmes qui étaient venus chercher des volontaires, le mot étant toujours usité, mais employé désormais pour des déserteurs, et une autre de 193 livres concernant d'autres gendarmes et des dragons. Ils avaient

mangé et bu, nourri leurs montures avec le foin de l'auberge, puis laissé les notes impayées. Le Conseil décida de régler le sieur BOSSI sur les secours accordés aux parents des volontaires. Il n'est pas dit que ces gendarmes et Ces dragons aient trouvé ceux qu'ils cherchaient.

Mais revenons à Fructidor, dernier mois de l'année républicaine, exactement au 22 de ce mois – 10 Septembre 1795. Une loi fut votée à Paris ce 22 Fructidor an 3, pour restituer les biens des prêtres déportés à leurs parents.

Aussitôt la famille de feu Jean Balthazard REQUIER, ex-curé de Rognes, en demanda le bénéfice, par une pétition à laquelle répondit par un arrêté le District d'Aix. On considéra que le prêtre avait eu la volonté de se déporter, conformément aux souhaits des autorités, puisqu'il avait demandé un passeport, expédié le 27 Juillet 1792, pour aller dans l'étranger.

En conséquence, ses héritiers pouvaient demander ses biens, et la municipalité de Rognes devait lever tous scellés et séquestres à leur réquisition.

Jean Balthazard REQUIER avait eu des frères, des sœurs, des neveux. C'étaient les enfants de Madeleine REQUIER, sa sœur, qui avait épousé Félix BARTHELEMY le 20 Février 1743 à Tourves. Et ceux de sieur Joseph REQUIER, son frère et de demoiselle Justine RECOUS de Tourves aussi, où ils s'étaient épousés le 7 Février 1748. Parmi ces derniers, Joseph REQUIER, né en 1749, qui sera, lui aussi, curé de Rognes, après le Concordat, de Mars 1802 au 16 Juillet 1804, et mourra à Aix le 2 Octobre 1809. L'héritage de leur oncle n'était pas considérable. Il consistait en un jardin fruitier ou potager, au quartier de la Campanette, d'une contenance de 6 cannes et demie, évalué 100 livres et affermé 6 livres en 1791, puis 25 livres le 29 Germinal an 2 – 18 Avril 1794. Plus une créance exigible d'un capital de 1500 livres dont les intérêts ne sont pas dits (d'après les Documents relatifs à la vente des Biens Nationaux, publiés par Paul MOULIN – tome troisième – pages 521 à 536 – Rognes -).

En 1795, l'abbé Joseph REQUIER ne fait guère parler de lui à Rognes. L'arrêté du District d'Aix du 24 Vendémiaire an 4 – 17 Octobre 1795 – emploie le terme global d'héritiers, sans mentionner son nom. Pourtant la religion catholique, en l'an 3, est moins persécutée, réaction Thermidorienne oblige. Elle est même tacitement autorisée, sous certaines conditions. Aux Archives Communales d'Aix LL 354 se trouve une affiche de cette époque qui est le texte du décret du 3 Ventôse an 3 – 21 Février 1795.

1 - L'exercice d'aucun culte ne peut être troublé.
2 - La République n'en salarie aucun.
3 - Elle ne fournit aucun local, ni pour l'exercice du culte, ni pour le logement des ministres.
4 - Les cérémonies de tout culte sont interdites hors de l'enceinte choisie pour leur exercice.
5 - La loi ne reconnaît aucun ministre du culte.

Le document, encore très dur prévoit pourtant la pluralité des cultes ; il autorise la messe dans les maisons particulières sans le dire.

Le décret du 11 Prairial an 3 – 30 Mai 1795 – modifia, dans un sens plus libéral, celui du 3 Ventôse précédent : prenant prétexte de la difficulté de surveiller les citoyens rassemblés dans les maisons particulières, la Convention accorda le libre usage des églises non aliénées. En contrepartie de ces réouvertures d'églises, le décret du 11 Prairial an 3, dans son article 5, exigeait des ministres du culte une déclaration de soumission aux lois de la République, qui remplaçait le serment de Liberté Egalité. En voici la formule : « Je reconnais que l'universalité des citoyens est le souverain et je promets soumission et obéissance aux lois de la République » (Article 6 du titre III).
Faute de cette déclaration, les ministres du culte seraient passibles d'une amende de 1000 livres. La loi du 26 Prairial – 14 Juin – précisa que les anciens prêtres réfractaires pouvaient faire la déclaration de soumission aussi bien que les constitutionnels. Le 16 Messidor an 3 – 6 Juillet 1795 – la municipalité d'Aix avait donné 5 jours aux prêtres aixois pour faire leur soumission. Ce fut un succès. 67 prêtres de cette ville, selon Christiane DEROBERT-RATEL, firent le serment et les églises furent réouvertes.

Les choses ne sont pas aussi nettes à Rognes. Un seul de ses prêtres, alors jeune vicaire en 1789, se retrouve. C'est Denis De La Peyre ou Delapeyre. Il demande à Aix, un certificat de résidence qui ne signale pas qu'il est prêtre ; en voilà le contenu, qui se trouve aux Archives Communales d'Aix, LL 278 :
« Le citoyen Denis DELAPEYRE, de la Commune de Cucuron, habitant en cette Commune (Aix) âgé de trente ans, taille de 5 pieds 2 pouces – 1 mètre 70 environ – cheveux châtains, front ordinaire, sourcils châtains, yeux bleus, nez effilé, bouche moyenne, menton rond, visage rond, demeure actuellement dans cette commune isle 33 numéro 11 maison appartenante à la citoyenne ISOARD, et il y a résidé sans interruption depuis le 1er Février 1792 jusqu'à aujourd'hui.

Le 23 Frimaire l'an 4 de la République Française Une et Indivisible, Ce qui fait le 15 Décembre 1795 ».

Il loge chez la citoyenne ISOARD. Or, ROUX-ALPHERAN, l'auteur des « Rues d'Aix », cite, parmi les maisons où se célébrait le culte catholique interdit sous la Terreur, en 1793 et 1794, la Maison ISOARD, Rue Villeverte, aujourd'hui Rue Victor Leydet.

Les prêtres rognens qui ont survécu à la Terreur, sont au nombre de trois, Joseph REQUIER, Honnoré CADET et Denis DELAPEYRE. Un serment de fidélité à la République pour exercer leur ministère, oui, il l'ont fait, mais pas en l'an 3 ou l'an 4, bien plus tard, en l'an 8 ou l'an 9. C'est-à-dire quand apparut en France le Premier Consul Napoléon BONAPARTE.

D'abord, Honnoré CADET fit ce serment le 30 Pluviôse an 8 devant Albert Paul JAUBERT, Agent National, dans la Maison Commune de Rognes. Il était en compagnie du notaire Antoine Christophe Simon FABRY. Formule simplifiée par la loi du 21 Nivôse an 8. Chacun fit à haute voix la déclaration suivante : « Je promets d'être fidèle à la Constitution ». Puis tous trois signèrent CADET-FABRY-JAUBERT Agent Municipal. CADET est dit Ministre du culte catholique. C'était le 20 Février 1800. BONAPARTE avait fait son coup d'Etat depuis trois mois.

Puis Joseph REQUIER se présente le 14 Frimaire an 9 (6 Décembre 1800) à la Sous-Préfecture d'Aix pour prêter le serment de fidélité à la Constitution porté par l'arrêté des consuls le 28 Vendémiaire ou 21 Octobre 1800. Le Maire de Rognes en a connaissance le 22 Ventôse an 9 ou 18 Mars 1801.

Pour Denis DELAPEYRE, l'abbé MARTIN signale, sans donner une date précise : « A cette époque se présenta devant le Maire un prêtre catholique connu de tout le monde pour avoir été vicaire dans cette paroisse sous M. le Curé REQUIER, demandant de prêter le serment de fidélité à la Constitution prescrit par le Premier Consul pour pouvoir exercer publiquement le culte de la religion catholique, à ce autorisé par ses supérieurs, en qualité de Curé de la Paroisse.

Le Maire – c'était Albert Paul JAUBERT – s'y prêta de bonne grâce. Après avoir reçu le serment du sieur Denis de la Peyre, il le mit en possession de l'église paroissiale pour exercer publiquement les fonctions de son état ce qui causa dans le pays une joie et une allégresse générales ». Fin de citation.

Les scènes précédemment décrites se sont passées en 1800 ou 1801. C'est apparemment à peu d'intervalle que les trois abbés CADET, REQUIER et DELAPEYRE ont prêté serment.

Mais pourquoi l'an 8 ou 9, au lieu de l'an 3 ou 4 ? L'église paroissiale de Rognes fut réouverte en 1800, alors qu'elle aurait pu l'être quatre ou cinq ans plus tôt. Pourquoi ce retard ?

Une explication peut être donnée : concernés par l'armée d'Italie, où servaient leurs fils, les Rognens savaient mieux que d'autres que cette armée était dirigée contre ROME, c'est-à-dire les Etats de l'Eglise, en Italie Centrale, possession du Pape, alors PIE VI. L'Etat Pontifical fut conquis, devint une des républiques sœurs de la République Française, en 1797, comme la Hollande était la République Batave ou la Suisse la République Hélvétique, sous le nom de République Romaine. C'était la politique extérieure conquérante du DIRECTOIRE. Quant au PAPE, fait prisonnier, il fut conduit en France, à Valence, en 1798 et y mourut le 29 Août 1799.

Il est probable que les trois prêtres Rognens ne voulurent pas cautionner cette politique vis à vis de la Papauté. Ils préférèrent continuer à dire des messes dans des maisons particulières. Ils ne risquaient plus leurs vies ou une incarcération au Château d'If, seulement une amende de mille livres !

Puis quand Napoléon BONAPARTE Premier Consul amorça un rapprochement avec le nouveau Pape PIE VII, alors ils se soumirent : le temps du CONCORDAT était venu.

Ginette ANDRE

Jean Balthazard REQUIER, prêtre de TOURVES, curé de ROGNES
1721 - 1793

Joseph Noël REQUIER, son neveu, prêtre de TOURVES, curé de ROGNES 1749 - 1809

SOCIETE POPULAIRE DE ROGNES

EGALITE LIBERTE

Département des Bouches-du-Rhône – Commune de ROGNES – District d'AIX

Tableau des membres qui composent La Société Populaire de la Commune de ROGNES dressé en exécution de la Loy du 25 Vendémiaire (an III) ou 18 Octobre 1794.

Nom et Prénom De chacun des Membres	Age	Lieu de Naissance	Profession et demeure avant et depuis le 14 Juillet 1789	Date de l'inscription au CLUB
MONCLARD Jean Joseph	60 ans	Rognes	Meunier	18 Sept 1792
ALIBERT Jean Louis	59 ans	Marseille	Tisseur à Marseille puis à Rognes	18 Sept 1792
ALIBERT Jean Baptiste	29 ans	Rognes	Tisseur à Marseille puis à Rognes	18 Sept 1792
FABRE Etienne	45 ans	Rognes	Agriculteur	18 Sept 1792
ROUMAN François	50 ans	Rognes	Cultivateur	18 Sept 1792
VIAN Ferdinand	27 ans	Rognes	Meunier	18 Sept 1792
ROUMAN Nicolas	27 ans	Rognes	Perruquier	18 Sept 1792
VALEYE Pierre	35 ans	Rognes	Cultivateur	18 Sept 1792
ARNAUD Joseph	35 ans	Rognes	Cordonnier	18 Sept 1792
LEGROS Pierre Antoine	41 ans	Québec	Perruquier	18 Sept 1792
BARLATIER Augustin	53ans	Rognes	Agriculteur	18 Sept 1792
ESCAILLON Pierre	35 ans	Rognes	Maçon	18 Sept 1792
ALIBERT Joseph	71 ans	Auzet	Tisseur	18 Sept 1792
FABRY Christophe	42 ans	St Maximin	Notaire	18 Sept 1792
GUION Jean-Baptiste	46 ans	Rognes	Notaire	18 Sept 1792
BONNAUD André fils	26 ans	Rognes	Maréchal	18 Sept 1792
FERRY Joseph	35 ans	Rognes	Négociant	18 Sept 1792
BONNAUD Pierre fils	21 ans	Rognes	Maréchal	18 Sept 1792
SAUTER Antoine	50 ans	Banon	Cardeur	18 Sept 1792
ROUMAN Louis	37 ans	Rognes	Cultivateur	18 Sept 1792

Nom et Prénom De chacun des Membres	Age	Lieu de Naissance	Profession et demeure avant et depuis le 14 Juillet 1789	Date de l'inscription au CLUB
VACHIER Jean André	45 ans	La Tour d'Aigues	Tisseur	18 Sept 1792
DECANIS Jean Antoine	45 ans	Rognes	Cultivateur	18 Sept 1792
PASCAL Antoine fils	19 ans	Rognes	Charpentier	18 Sept 1792
GRANON Joseph	54 ans	Rognes	Agriculteur	18 Sept 1792
MONCLARD Pierre Elzéar	75 ans	Rognes	Agriculteur	18 Sept 1792
CAULAVIER Jean	65 ans	Rognes	Maçon	18 Sept 1792
GAUDIN Joseph De Gaspard	46 ans	Rognes	Agriculteur	18 Sept 1792
GILLY Alphonce	29 ans	Rognes	Cordonnier	18 Sept 1792
CADET J.Baptiste	71 ans	Rognes	Chirurgien	18 Sept 1792
JAUBERT Paul Albert	38 ans	Lambesc	Chirurgien	18 Sept 1792
BARLATIER François	56 ans	Rognes	Agriculteur	18 Sept 1792
BOSSY Joseph d'André	48 ans	Rognes	Cultivateur	18 Sept 1792
TAY Jean	49 ans	Rognes	Auphier	18 Sept 1792
GAUDIN Pierre Paul	40 ans	Jouques	Cordonnier	18 Sept 1792
BOSSY Joseph Roch	24 ans	Rognes	Boucher	18 Sept 1792
CAIRE Jean Nicolas	39 ans	Rognes	Cordonnier	18 Sept 1792
GARCIN Joseph Denis	41 ans	Aix	Perruquier	18 Sept 1792
CAVAILLON Philippe	34 ans	Rognes	Agriculteur	18 Sept 1792
CAVAILLON Pierre Jean Antoine	40 ans	Rognes	Agriculteur	18 Sept 1792
ANEZIN Pierre	91 ans	Rognes	Cordonnier	18 Sept 1792
PRAVET Eldra Anice	46 ans	Rognes	Maçon	18 Sept 1792
BONNAUD Joseph	43 ans	Rognes	Tailleur d'habits	18 Sept 1792
GAVAUDAN Benoit	36 ans	Rognes	Cordonnier	18 Sept 1792
BONNAUD Simon	46 ans	Rognes	Maréchal	18 Sept 1792
GIRAUD Jérôme	59 ans	Rognes	Boulanger	18 Sept 1792
PRAVET André	61 ans	Rognes	Boucher	18 Sept 1792

Nom et Prénom De chacun des Membres	Age	Lieu de Naissance	Profession et demeure avant et depuis le 14 Juillet 1789	Date de l'inscription au CLUB
ARAGNAUD Gaspard	55 ans	Rognes	Cordonnier	18 Sept 1792
ISOARD Pierre	49 ans	Rognes	Agriculteur	18 Sept 1792
REYNAUD J.Baptiste	39 ans	Eguilles	Cultivateur	18 Sept 1792
CAIRE Melchior	49 ans	Rognes	Cultivateur	18 Sept 1792
ESCAILLON Etienne	71 ans	Rognes	Agriculteur	18 Sept 1792
VIAN Jean Joseph	41 ans	St Cannat	Meunier	18 Sept 1792
CAIRE Elzéard	35 ans	Rognes	Agriculteur	18 Sept 1792
PIN Bruno Elzéard	62 ans	Rognes	Boulanger	18 Sept 1792
BEAUMOND Pierre Paul	54 ans	Rognes	Cultivateur	18 Sept 1792
COURRAUD Joseph	51 ans	Rognes	Cultivateur	18 Sept 1792
ANEZIN Louis	54 ans	Rognes	Cordonnier	18 Sept 1792
DECANIS Jean Pierre	49 ans	Rognes	Cultivateur	18 Sept 1792
PECOUT Denis	32 ans	Rognes	Cultivateur	18 Sept 1792
GIRAUD Dominique	45 ans	Rognes	Maçon à pierre sèche	18 Sept 1792
GIRAUD Jacques	41 ans	Rognes	Maçon à pierre Sèche	18 Sept 1792
CARTOUX Pierre	56 ans	Rognes	Cultivateur	18 Sept 1792
CARTOUX Ferdinand	26 ans	Rognes	Cultivateur	18 Sept 1792
CARTOUX Jacques	31 ans	Rognes	Cultivateur	18 Sept 1792
TIRAN Joseph	54 ans	Allauch	Fournier	18 Sept 1792
CHEYLAN Joseph	46 ans	Rognes	Cultivateur	18 Sept 1792
REYNAUD Antoine	39 ans	Rognes	Cultivateur	18 Sept 1792
BLANC Joseph	51 ans	Rognes	Cultivateur	18 Sept 1792
AUSSELET François	33 ans	Rognes	Cultivateur	18 Sept 1792
MICHEL Gabriel	39 ans	Rognes	Cultivateur	18 Sept 1792
PIN Mathieu Joseph	35 ans	Rognes	Cultivateur	18 Sept 1792
AUTRAN Jean Louis	34 ans	St André de Rosans	Maçon	18 Sept 1792
GILLY Gaspard Joseph	61 ans	Rognes	Cordonnier	18 Sept 1792

Nom et Prénom De chacun des Membres	Age	Lieu de Naissance	Profession et demeure avant et depuis le 14 Juillet 1789	Date de l'inscription au CLUB
PECOUT Barthélémy	28 ans	Rognes	Cultivateur	18 Sept 1792
GOUIRAN Antoine	33 ans	Rognes	Cultivateur	18 Sept 1792
GIRAUD J. Barthélémy	51 ans	Rognes	Cultivateur	18 Sept 1792
GOUIRAN J. Joseph	28 ans	Rognes	Cultivateur	18 Sept 1792
GOUIRAN Joseph de Christophe	37 ans	Rognes	Cultivateur	18 Sept 1792
DECANIS Joseph de Dominique	31 ans	Rognes	Cultivateur	18 Sept 1792
GOUIRAN Noël André	22 ans	Rognes	Cultivateur	18 Sept 1792
ROUMAN Joseph	31 ans	Rognes	Cultivateur	18 Sept 1792
ISOARD Laurent	54 ans	Rognes	Cultivateur	18 Sept 1792
ROUMAN Paul	61 ans	Rognes	Cultivateur	18 Sept 1792
SIBERT Joseph	56 ans	Rognes	Cultivateur	18 Sept 1792
PRAVET Gaspard	41 ans	Rognes	Cultivateur	18 Sept 1792
ESMENARD J. Baptiste	37 ans	Rognes	Maçon	18 Sept 1792
REY J. Baptiste	28 ans	Rognes	Cultivateur	18 Sept 1792
SILVESTRE François	47 ans	Rognes	Cultivateur	18 Sept 1792
MICHEL François de Joachim	20 ans	Rognes	Cultivateur	18 Sept 1792
GOIRAND Joseph de Raphaël	57 ans	Rognes	Cultivateur	18 Sept 1792
ROUX Joseph	49 ans	Rognes	Cultivateur	18 Sept 1792
BONNARD Vincent	37 ans	Grand	Cultivateur	18 Sept 1792
BONNAUD André père	53 ans	Rognes	Maréchal	18 Sept 1792
PARRAUD Honoré	32 ans	Rognes	Cultivateur	18 Sept 1792
REYNAUD Paul de Nicolas	29 ans	Rognes	Cultivateur	18 Sept 1792
DECANIS Jean	49 ans	Rognes	Cultivateur	18 Sept 1792
GAY Jean Joseph	28 ans	Rognes	Cultivateur	18 Sept 1792
PECOUT Jean Joseph	50 ans	Rognes	Cultivateur	18 Sept 1792
BOSSY Joseph de Gaspard	21 ans	Rognes	Cultivateur	18 Sept 1792

Nom et Prénom De chacun des Membres	Age	Lieu de Naissance	Profession et demeure avant et depuis le 14 Juillet 1789	Date de l'inscription au CLUB
GAY Dominique	49 ans	Rognes	Cultivateur	18 Sept 1792
GRANON Bernard	44 ans	Rognes	Maçon	18 Sept 1792
PRAVET Nicolas	39 ans	Rognes	Cultivateur	18 Sept 1792
CAIRE Jean de Gaspard	32 ans	Rognes	Cultivateur	18 Sept 1792
GIRAUD Lazare	25 ans	Rognes	Cultivateur	18 Sept 1792
CAIRE Denis de J. Baptiste	21 ans	Rognes	Cultivateur	18 Sept 1792
GILLY Denis	20 ans	Rognes	Cultivateur	18 Sept 1792
PECOUT Louis	40 ans	Rognes	Cultivateur	18 Sept 1792
ISOARD Philippe	20 ans	Rognes	Cultivateur	18 Sept 1792
MICHEL Augustin	30 ans	Rognes	Cultivateur	18 Sept 1792
LATY Joseph	37 ans	Rognes	Cultivateur	18 Sept 1792
PECOUT Jean Joseph	24 ans	Rognes	Cultivateur	18 Sept 1792
GIRARD Joseph d'Augustin	56 ans	Rognes	Menuisier	18 Sept 1792
GERARD D'Elzéar	26 ans	Rognes	Cultivateur	18 Sept 1792
GAUTIER J. Baptiste	30 ans	Rognes	Cultivateur	18 Sept 1792
ROUX Jean Joseph	19 ans	Rognes	Boulanger	18 Sept 1792
GIRAUD Michel de Jérôme	25 ans	Rognes	Boulanger	18 Sept 1792
POURTALIER Pierre	55 ans	Rognes	Menuisier	18 Sept 1792
GAUTIER Joseph de Pierre	41 ans	Rognes	Cultivateur	18 Sept 1792
AUBERT Simon	47 ans	Rognes	Cultivateur	18 Sept 1792
GAUDIN Pierre d'Honoré	61 ans	Rognes	Cultivateur	18 Sept 1792
LANGE Pierre	49 ans	Salon	Boulanger	18 Sept 1792
BEAUME Jean Baptiste	51 ans	Rognes	Cultivateur	18 Sept 1792
CAULAVIER Jean Pierre	24 ans	Rognes	Cultivateur	18 Sept 1792
BOMPARD Jean Baptiste	49 ans	Rognes	Cultivateur	18 Sept 1792
CAIRET François	43 ans	Rognes	Cultivateur	18 Sept 1792

Nom et Prénom De chacun des Membres	Age	Lieu de Naissance	Profession et demeure avant et depuis le 14 Juillet 1789	Date de l'inscription au CLUB
OURS Christophe	49 ans	Rognes	Cultivateur	18 Sept 1792
MEYNIER Jean Joseph	41 ans	Rognes	Cultivateur	18 Sept 1792
PIN François	48 ans	Rognes	Cultivateur	18 Sept 1792
AUBERT J. Baptiste d'Antoine	51 ans	Rognes	Cultivateur	18 Sept 1792
OURS Maxime	31 ans	Rognes	Cultivateur	18 Sept 1792
BOMPART Roch	36 ans	Rognes	Cultivateur	18 Sept 1792
PELEGRIN Joseph	49 ans	Rognes	Cultivateur	18 Sept 1792
AUSSELET Etienne	37 ans	Rognes	Cultivateur	18 Sept 1792
REVEILLET Simon	28 ans	Rognes	Cultivateur	18 Sept 1792
ETIENNE Bonaventure	28 ans	Rognes	Cultivateur	18 Sept 1792
GRANON Théophile	36 ans	Rognes	Tailleur	18 Sept 1792
BARAGIS Pierre	40 ans	Rognes	Cultivateur	18 Sept 1792
ROUMAN Jean-Baptiste	52 ans	Rognes	Cultivateur	18 Sept 1792
GOUIRAN Denis	29 ans	Rognes	Cultivateur	18 Sept 1792
MANDIN Pierre	46 ans	Rognes	Maçon	18 Sept 1792
GAUTIER Denis	24 ans	Rognes	Cultivateur	18 Sept 1792
BLANC Martin	27 ans	Rognes	Cultivateur	18 Sept 1792
CAIRE J. Baptiste d'Hugues	46 ans	Rognes	Cultivateur	18 Sept 1792
PALANQUE Nicolas	56 ans	Rognes	Cultivateur	18 Sept 1792
AUBERT Véran	25 ans	Rognes	Cultivateur	18 Sept 1792
BARAGIS Marc	48 ans	Rognes	Cultivateur	18 Sept 1792
TOURRET Denis	37 ans	Rognes	Auphier	18 Sept 1792
ETIENNE Pierre Blaise	60 ans	Pelissanne	Cultivateur à Rognes	18 Sept 1792
MICHEL Joseph	69 ans	Rognes	Cultivateur	18 Sept 1792
GAUTIER Joseph fils	39 ans	Rognes	Cultivateur	18 Sept 1792
POUTET Antoine	37 ans	Rognes	Cultivateur	18 Sept 1792
GOUIRAN Jean Joseph	59 ans	Rognes	Cultivateur	18 Sept 1792

Nom et Prénom De chacun des Membres	Age	Lieu de Naissance	Profession et demeure avant et depuis le 14 Juillet 1789	Date de l'inscription au CLUB
AUBERT Joseph d'Antoine	39 ans	Rognes	Cultivateur	18 Sept 1792
FABRE Honoré	40 ans	Rognes	Cultivateur	18 Sept 1792
ANEZIN Antoine	62 ans	Rognes	Cordonnier	18 Sept 1792
DECANIS Gaspard	46 ans	Rognes	Cultivateur	18 Sept 1792
ESCUREIL François	37 ans	Rognes	Cultivateur	18 Sept 1792
VALENCE Nicolas	41 ans	Rognes	Cultivateur	18 Sept 1792
MARIA Joachim	39 ans	Rognes	Cultivateur	18 Sept 1792
PELEGRIN Antoine fils	21 ans	Rognes	Cultivateur	18 Sept 1792
ROUBIN Joseph	26 ans	Rognes	Cultivateur	18 Sept 1792
VACHIER André	33 ans	Rognes	Cultivateur	18 Sept 1792
BONNAUD Jacques	42 ans	Rognes	Maçon	18 Sept 1792
REY Jean-Baptiste	56 ans	Rognes	Cultivateur	18 Sept 1792
GAUDIN Joseph	24 ans	Rognes	Boucher	19 Sept 1792
CARTOUX François	33 ans	Rognes	Cultivateur	19 Sept 1792
DEYME Denis	29 ans	Rognes	Cultivateur	19 Sept 1792
ROUSSET Joseph	55 ans	Signe	Charbonnier	19 Sept 1792
PRAVET Sidoine	35 ans	Rognes	Cultivateur	19 Sept 1792
MARTIN Jean Louis	55 ans	Rognes	Tailleur d'habits	19 Sept 1792
BREMOND Gaspard	59 ans	Rognes	Cultivateur	19 Sept 1792
ISOARD Philippe	47 ans	Rognes	Cultivateur	19 Sept 1792
DECANIS Pierre	39 ans	Rognes	Cultivateur	19 Sept 1792
DECANIS Dominique	71 ans	Rognes	Cultivateur	19 Sept 1792
ROUBIN Mathieu	26 ans	Rognes	Cultivateur	19 Sept 1792
MICHEL Joseph	65 ans	Rognes	Cultivateur	19 Sept 1792
LATY Augustin	61 ans	Rognes	Cultivateur	19 Sept 1792
CAIRE Denis de Joseph	28 ans	Rognes	Cultivateur	19 Sept 1792
CAULAVIER Joseph	46 ans	Rognes	Cultivateur	19 Sept 1792
LATY J.Joseph d'Augustin	43 ans	Rognes	Cultivateur	19 Sept 1792

Nom et Prénom De chacun des Membres	Age	Lieu de Naissance	Profession et demeure avant et depuis le 14 Juillet 1789	Date de l'inscription au CLUB
ROYER Reymond	19 ans	Rognes	Cultivateur	19 Sept 1792
ROUX Joseph	56 ans	Rognes	Boulanger	19 Sept 1792
PELEGRIN Etienne	42 ans	Rognes	Cultivateur	19 Sept 1792
PALANQUE Joseph	61 ans	Rognes	Cultivateur	19 Sept 1792
RICHAUD Etienne	66 ans	Rognes	Cultivateur	19 Sept 1792
RICHAUD Etienne fils	20 ans	Rognes	Cultivateur	19 Sept 1792
AUBERT Joseph	20 ans	Rognes	Cultivateur	19 Sept 1792
HONNORAT J. Joseph	33 ans	Lambesc	Cultivateur	19 Sept 1792
LAUREMS J. Baptiste	31 ans	Rognes	Maçon	19 Sept 1792
ROUBIN J. Claude	66 ans	Rognes	Cultivateur	19 Sept 1792
LION Pierre	59 ans	Rognes	Cultivateur	19 Sept 1792
FABRE Etienne fils	17 ans	Rognes	Cultivateur	19 Sept 1792
POUSSEL Joseph	37 ans	La Roque	Cultivateur	19 Sept 1792
BERTHOT François	57 ans	Rognes	Cultivateur	19 Sept 1792
CAIRE Joseph J.Baptiste	25 ans	Rognes	Cultivateur	19 Sept 1792
GIRAUD Mathieu de Jean	28 ans	Rognes	Menuisier	19 Sept 1792
BARLATIER J. Baptiste	59 ans	Rognes	Cultivateur	19 Sept 1792
BARLATIER André fils	15 ans	Rognes	Cultivateur	19 Sept 1792
DURAND J. Joseph	37 ans	Rognes	Cultivateur	19 Sept 1792
MICHEL Etienne	33 ans	Rognes	Cultivateur	19 Sept 1792
VACHIER Dominique	29 ans	Rognes	Fournier	19 Sept 1792
PASCAL Louis	54 ans	Rognes	Cultivateur	19 Sept 1792
CAIRE Joseph	39 ans	Rognes	Cultivateur	19 Sept 1792
OURS Jean-Baptiste	29 ans	Rognes	Cultivateur	19 Sept 1792
GILLI Joseph de Martin	21 ans	Rognes	Cultivateur	20 Sept 1792
PRAVET Jean-Baptiste	22 ans	Rognes	Cultivateur	20 Sept 1792
VALEYE Simon	36 ans	Rognes	Cultivateur	20 Sept 1792
GIRAUD Louis Pierre	31 ans	Rognes	Boulanger	20 Sept 1792

Nom et Prénom De chacun des Membres	Age	Lieu de Naissance	Profession et demeure avant et depuis le 14 Juillet 1789	Date de l'inscription au CLUB
BREST Jean Joseph	33 ans	Rognes	Cultivateur	20 Sept 1792
CAIRE Simon Antoine	44 ans	Rognes	Cultivateur	20 Sept 1792
PIN Jean-Baptiste	31 ans	Rognes	Cultivateur	20 Sept 1792
PASCAL Antoine père	55 ans	Rognes	Charpentier	20Sept 1792
ROCHE Joseph	38 ans	Rognes	Cultivateur	20 Sept 1792
PELEGRIN François	28 ans	Rognes	Cultivateur	20 Sept 1792
FABRE Pierre Lange	55 ans	Rognes	Cultivateur	20 Sept 1792
MONCLARD Joseph fils	19 ans	Rognes	Meunier	20 Sept 1792
THERIC André	28 ans	Rognes	Cultivateur	20 Sept 1792
ROUMAN Joseph de François	30 ans	Rognes	Cultivateur	20 Sept 1792
LION Joseph	36 ans	Rognes	Cultivateur	20 Sept 1792
MICHEL Joachim	59 ans	Rognes	Cultivateur	20 Sept 1792
FABRE André	31 ans	Rognes	Cultivateur	20 Sept 1792
SOULIER Jean-Baptiste	59 ans	Rognes	Cultivateur	20 Sept 1792
GILLY Pierre père	63 ans	Rognes	Cultivateur	20 Sept 1792
MICHEL Joseph de Jean	24 ans	Rognes	Cultivateur	20 Sept 1792
VIAN Joseph	59 ans	Rognes	Meunier	21 Sept 1792
DECANIS Denis de Joseph	33 ans	Rognes	Cultivateur	21 Sept 1792
COURNILLON Joseph	39 ans	Rognes	Cultivateur	21 Sept 1792
REVEILLET Jean	65 ans	Rognes	Cultivateur	21 Sept 1792
AUBERT J.Baptiste de Jean-Baptiste	20 ans	Rognes	Cultivateur	21 Sept 1792
MICHEL Jacques	61 ans	Rognes	Cultivateur	21 Sept 1792
BOURGUES Balthazard	31 ans	Rognes	Cultivateur	21 Sept 1792
VALEYE Pierre	38 ans	Rognes	Cultivateur	21 Sept 1792
PARRAUD Stanislas	28 ans	Rognes	Cultivateur	21 Sept 1792
ROUSSET Lazare	20 ans	Rognes	Charbonnier	21 Sept 1792
ROUMAN Basile	20 ans	Rognes	Salpétrier	21 Sept 1792

Nom et Prénom De chacun des Membres	Age	Lieu de Naissance	Profession et demeure avant et depuis le 14 Juillet 1789	Date de l'inscription au CLUB
GIRARD Jean Baptiste	33 ans	Rognes	Cultivateur	23 Sept 1792
PIN Denis	36 ans	Rognes	Cultivateur	23 Sept 1792
TOURRET André fils	21 ans	Rognes	Cultivateur	23 Sept 1792
PECOUT Pierre	61 ans	Rognes	Cultivateur	23 Sept 1792
FABRE Joseph	51 ans	Rognes	Cultivateur	23 Sept 1792
PAZIER Jules	39 ans	Rognes	Cultivateur	23 Sept 1792
DEIME Joseph	69 ans	Lambesc	Cultivateur	23 Sept 1792
GAUDIN Joseph	31 ans	Rognes	Cultivateur	23 Sept 1792
ALOUES Jean Etienne	44 ans	Rognes	Cordonnier	23 Sept 1792
DIOULOUFET J.Baptiste	37 ans	Rognes	Cultivateur	23 Sept 1792
FOURMENC Joseph	61 ans	Rognes	Cultivateur	23 Sept 1792
CAULAVIER Pierre	49 ans	Rognes	Cultivateur	23 Sept 1792
GAUDIN François	30 ans	Rognes	Cultivateur	23 Sept 1792
RICHAUD Joseph	37 ans	Rognes	Cultivateur	23 Sept 1792
FOURNILLIER François	47 ans	Rognes	Cultivateur	23 Sept 1792
REYNAUD Paul	57 ans	Rognes	Cultivateur	23 Sept 1792
CAUVIN Honoré	44 ans	Rognes	Cultivateur	23 Sept 1792
AUPHAN André	26 ans	Ceyreste	Cultivateur	23 Sept 1792
LAURENS Bernard	66 ans	Rognes	Bourrelier	23 Sept 1792
CAIRE Jean Joseph	38 ans	Rognes	Cultivateur	23 Sept 1792
SAINT-ETIENNE Jean Baptiste	66 ans	Rognes	Cultivateur	23 Sept 1792
PELEGRIN François	69 ans	Rognes	Cultivateur	23 Sept 1792
PRAVET Joseph	28 ans	Rognes	Cultivateur	23 Sept 1792
GOIRAND Barthélémy	49 ans	Rognes	Cultivateur	23 Sept 1792
FOURNILLIER Joseph	42 ans	Rognes	Cultivateur	23 Sept 1792
REYNAUD Etienne	43 ans	Rognes	Cultivateur	23 Sept 1792
GIRARD Clair	63 ans	Rognes	Cultivateur	23 Sept 1792
FABRE François	41 ans	Rognes	Cultivateur	23 Sept 1792

Nom et Prénom De chacun des Membres	Age	Lieu de Naissance	Profession et demeure avant et depuis le 14 Juillet 1789	Date de l'inscription au CLUB
GIRAUD Pierre	63 ans	Rognes	Maçon à pierres sèches	21 Sept 1792
REYNAUD Antoine	40 ans	Rognes	Cultivateur	21 Sept 1792
PAZIER Elzéard père	57 ans	Rognes	Cultivateur	21 Sept 1792
CAUVIN Jean Joseph	56 ans	Rognes	Cultivateur	21 Sept 1792
THERIC Jean-Baptiste	30 ans	Rognes	Cultivateur	22 Sept 1792
COURRAUD Jacques	75 ans	Rognes	Cultivateur	23 Sept 1792
CAIRE Laurent de Gaspard	28 ans	Rognes	Cultivateur	23Sept 1792
BARAGIS Jean-Baptiste	65 ans	Rognes	Cultivateur	23 Sept 1792
BARAGIS Jean Antoine	27 ans	Rognes	Cultivateur	23 Sept 1792
BOYER Joseph de Jean	46 ans	Rognes	Cultivateur	23 Sept 1792
ALEZAUD Alexandre	36 ans	Rognes	Cultivateur	23 Sept 1792
DIOULOUFET Etienne	31 ans	Rognes	Cultivateur	23 Sept 1792
BARAGIS Jean Louis	25 ans	Rognes	Cultivateur	23 Sept 1792
PELEGRIN Louis	57 ans	Rognes	Cultivateur	23 Sept 1792
BOYER Pierre de Pierre	24ans	Rognes	Cultivateur	23 Sept 1792
BOREL Barthélémy	69 ans	Rognes	Cardeur	23 Sept 1792
CAUVIN André	20 ans	Rognes	Cultivateur	23 Sept 1792
BOSSY Pierre	22 ans	Rognes	Cultivateur	23 Sept 1792
PELEGRIN Pierre	47 ans	Rognes	Cultivateur	23 Sept 1792
TOURRET André	51 ans	Rognes	Auphier	23 Sept 1792
ROCHE Jean Joseph	44 ans	Rognes	Fustier	23 Sept 1792
ROUBIN Jean Baptiste	32 ans	Rognes	Cultivateur	23 Sept 1792
PAZIER Antoine	28 ans	Rognes	Cultivateur	23 Sept 1792
PAZIER Michel	23 ans	Rognes	Cultivateur	23 Sept 1792
GAUDIN Nicolas	24 ans	Rognes	Cultivateur	23 Sept 1792
SOULIER Joseph	25 ans	Rognes	Cultivateur	23 Sept 1792
GIRAUD Joseph	28 ans	Rognes	Maçon à pierres sèches	23 Sept 1792
PAZIER François	47 ans	Rognes	Cultivateur	23 Sept 1792

Nom et Prénom De chacun des Membres	Age	Lieu de Naissance	Profession et demeure avant et depuis le 14 Juillet 1789	Date de l'inscription au CLUB
CARTOUX Denis	37 ans	Rognes	Cultivateur	23 Sept 1792
MOULARD Jean Marc	46 ans	Rognes	Cultivateur	23 Sept 1792
CAUVIN André	36 ans	Rognes	Cultivateur	23 Sept 1792
CAIRE Gaspard	53 ans	Rognes	Cultivateur	23 Sept 1792
ROCHE Blaise	49 ans	Rognes	Cultivateur	23 Sept 1792
ROUBIN Pierre	59 ans	Rognes	Cultivateur	23 Sept 1792
AUBERT Joseph	39 ans	Rognes	Cultivateur	23 Sept 1792
MANDIN Thomas	33 ans	Lambesc	Cultivateur	23 Sept 1792
PELEGRIN J. Joseph	51 ans	Rognes	Cultivateur	23 Sept 1792
AUBERT Antoine	49 ans	Rognes	Cultivateur	23 Sept 1792
CAUVIN Jean Etienne	32 ans	Rognes	Cultivateur	23 Sept 1792
GIRARD Elzéard	75 ans	Rognes	Cultivateur	23 Sept 1792
PORTE Jacques	51 ans	Rognes	Cultivateur	23 Sept 1792
ISOARD Jean Claude	46 ans	Rognes	Cultivateur	23 Sept 1792
PAUL Sauveur	67 ans	Puy Ste Réparade	Cultivateur	23 Sept 1792
MEINIER J.Baptiste	39 ans	Rognes	Cultivateur	23 Sept 1792
MILLE Jacques	36 ans	Rognes	Cultivateur	23 Sept 1792
DECANIS Denis	58 ans	Rognes	Cultivateur	23 Sept 1792
PECOUT Vincent	51 ans	Rognes	Cultivateur	23 Sept 1792
FABRE Simon	24 ans	Rognes	Cultivateur	23 Sept 1792
DIOULOUFET Jacques Philippe	29 ans	Rognes	Cultivateur	23 Sept 1792
FABRE Pierre	52 ans	Venelles	Charbonnier	23 Sept 1792
COULET Joseph	46 ans	Rognes	Cultivateur	23 Sept 1792
BOSSI Denis	29 ans	Rognes	Cultivateur	23 Sept 1792
CHASSAUD J.Joseph	35 ans	Rognes	Cultivateur	23 Sept 1792
BEDOC Jean Honoré	22 ans	Rognes	Cultivateur	23 Sept 1792
FABRE Barthélémy	51 ans	Rognes	Cultivateur	23 Sept 1792
BOREL Antoine	24 ans	Rognes	Cardeur	23 Sept 1792
GAUTIER Etienne	60 ans	Rognes	Tisseur à toile	23 Sept 1792

Nom et Prénom De chacun des Membres	Age	Lieu de Naissance 1	Profession et demeure avant et depuis le 4 Juillet 1789	Date de l'inscription au CLUB
CAIRE Pierre	56 ans	Rognes	Cultivateur	23 Sept 1792
BICHEIRON J.Joseph	35 ans	Vernègues	Cultivateur	24 Sept 1792
BARLATIER François	21 ans	Rognes	Cultivateur	24 Sept 1792
CAIRE Xavier	31 ans	Rognes	Cultivateur	24 Sept 1792
MEINIER Pierre	45 ans	Rognes	Cultivateur	24 Sept 1792
DURAND Antoine	67 ans	Lambesc	Cultivateur	24 Sept 1792
CAIRE Etienne	71 ans	Rognes	Cultivateur	24 Sept 1792
MICHEL Jean Baptiste	28 ans	Rognes	Cultivateur	24 Sept 1792
OURS Joseph	43 ans	Rognes	Cultivateur	24 Sept 1792
DAVIN Joseph	53 ans	Puyricard	Cultivateur	24 Sept 1792
DIOULOUFET André	27 ans	Rognes	Cultivateur	24 Sept 1792
FABRE Joseph de Jacques	32 ans	Rognes	Cultivateur	24 Sept 1792
BICHEIRON François	49 ans	Vernègues	Cultivateur	24 Sept 1792
MONCLARD Honoré	49 ans	Rognes	Cultivateur	24 Sept 1792
PELEGRIN J. Baptiste	31 ans	Rognes	Cultivateur	24 Sept 1792
CAIRE Joseph de Michel	19 ans	Rognes	Cultivateur	24 Sept 1792
BOURGUES J. Baptiste	37 ans	Rognes	Cultivateur	24 Sept 1792
ISOARD André père	54 ans	Rognes	Cultivateur	25 Sept 1792
BOSSI Pierre	45 ans	Rognes	Cultivateur	25 Sept 1792
BOYER Joseph de Louis	60 ans	Rognes	Cultivateur	25 Sept 1792
BARET Honoré	33 ans	Rognes	Cultivateur	25 Sept 1792
COURRAUD J.Baptiste	20 ans	Rognes	Cultivateur	25 Sept 1792
PELEGRIN Jean	49 ans	Rognes	Cultivateur	25 Sept 1792
REYNAUD Honoré	31 ans	Rognes	Cultivateur	25 Sept 1792
REYNAUD Joseph Cannat d'Hugues	49 ans	Rognes	Cultivateur	25 Sept 1792
MAUREL Joseph	44 ans	Apt	Cultivateur	25 Sept 1792
DECANIS Reymond	40 ans	Rognes	Cultivateur	25 Sept 1792

Nom et Prénom De chacun des Membres	Age	Lieu de Naissance	Profession et demeure avant et depuis le 14 Juillet 1789	Date de l'inscription au CLUB
POURRET Melchior	46 ans	Rognes	Tonnelier	25 Sept 1792
CAIRE J.Joseph de Jean- Joseph	62 ans	Rognes	Cultivateur	25 Sept 1792
MICHEL François	20 ans	Rognes	Cultivateur	25 Sept 1792
RICHAUD Antoine	39 ans	Rognes	Cultivateur	25 Sept 1792
MEINIER Sauveur	26 ans	Rognes	Auphier	25 Sept 1792
PARRAUD Barthélémy	65 ans	Rognes	Cultivateur	25 Sept 1792
PORTE Pierre	52 ans	Rognes	Cultivateur	25 Sept 1792
BARTHELEMI Claude	51 ans	Rognes	Cultivateur	25 Sept 1792
PORTE Joseph	25 ans	Rognes	Cultivateur	25 Sept 1792
CAIRE Etienne fils	18 ans	Rognes	Cultivateur	25 Sept 1792
COURNILLON J.Baptiste neveu	45 ans	Rognes	Cultivateur	25 Sept 1792
SAUTET ou SAUTEL Claude	44 ans	Banon	Cultivateur	25 Sept 1792
POUGAUD Louis	50 ans	Rognes	Berger	25 Sept 1792
CAIRE Damasse	23 ans	Rognes	Cultivateur	25 Sept 1792
BOSSI Gaspard	48 ans	Rognes	Cultivateur	25 Sept 1792
LATI Joseph d'Antoine	37 ans	Rognes	Cultivateur	25 Sept 1792
TOURRET Elzéar	44 ans	Rognes	Auphier	25 Sept 1792
MEINIER Jean Pierre	38 ans	Rognes	Cultivateur	25 Sept 1792
MICHEL Antoine	71 ans	Rognes	Cultivateur	25 Sept 1792
REY Jean-Joseph	31 ans	Rognes	Cultivateur	25 Sept 1792
GAUDIN Joseph	24 ans	Rognes	Boucher	25 Sept 1792
ARNAUD Joseph	35 ans	Rognes	Cordonnier	25 Sept 1792
DURAND Alphonce	33 ans	Rognes	Cultivateur	25 Sept 1792
GAUTIER Joseph de Denis	17 ans	Rognes	Cultivateur	25 Sept 1792
PECOUT Vincent fils	35 ans	Rognes	Cultivateur	25 Sept 1792
CAUVIN Hugues	51 ans	Rognes	Cultivateur	25 Sept 1792

Nom et Prénom De chacun des Membres	Age	Lieu de Naissance	Profession et demeure avant et depuis le 14 Juillet 1789	Date de l'inscription au CLUB
CAIRE Jean Joseph	61 ans	Rognes	Cultivateur	25 Sept 1792
AVON Joseph	51 ans	Vernègues	Cultivateur	25 Sept 1792
GAUDIN J. François	22 ans	Rognes	Chirurgien	25 Sept 1792
BOYER Laurems	53 ans	Rognes	Cultivateur	25 Sept 1792
AUBERT J. Baptiste	53 ans	Rognes	Cultivateur	25 Sept 1792
AUBERT Michel	22 ans	Rognes	Cultivateur	25 Sept 1792
LAUREMS J.Joseph	27 ans	Rognes	Bourrelier	25 Sept 1792
GIRARD Pierre	51 ans	Rognes	Menuisier	25 Sept 1792
ESCARRI J.Baptiste	61 ans	Rognes	Cultivateur	25 Sept 1792
TIRAN Philippe	21 ans	Rognes	Fournier	25 Sept 1792
ROUMAN Alexis	49 ans	Rognes	Berger	25 Sept 1792
PAURIOL Joseph	31 ans	Rognes	Berger	25 Sept 1792
HONORA Pierre	31 ans	rien	Berger	25 Sept 1792
CAULAVIER Pierre de Louis	24 ans	Rognes	Cultivateur	25 Sept 1792
MONCLARD Joseph de Melchior	41 ans	Rognes	Cultivateur	25 Sept 1792
MONCLARD Laurens	76 ans	Rognes	Cultivateur	23 Oct 1792
EIGUESIER Joseph	19 ans	Rognes	Cultivateur	25 Oct 1792
BLANC Jean	41 ans	Rognes	Cultivateur	25 Oct 1792
CAUVIN Antoine Etienne	32 ans	Rognes	Cultivateur	6 Nov 1792
ROCHE Jacques	49 ans	Rognes	Cultivateur	6 Nov 1792
ISOARD Martin	20 ans	Rognes	Cultivateur	11 Nov. 1792
DHERBES Gaspard	62 ans	Rognes	Cultivateur	11 Nov. 1792
BOSSI Nicolas	66 ans	Rognes	Aubergiste	11 Nov. 1792
ISOARD Philippe d'André	34 ans	Rognes	Cultivateur	11 Nov. 1792
MILLE Gaspard	61 ans	Rognes	Cultivateur	11 Nov. 1792
REVEILLE Barthélémy	36 ans	Rognes	Cultivateur	13 Nov. 1792
OURS Augustin	20 ans	Rognes	Cultivateur	13 Nov. 1792

Nom et Prénom De chacun des Membres	Age	Lieu de Naissance	Profession et demeure avant et depuis le 14 Juillet 1789	Date de l'inscription au CLUB
BESSON François	66 ans	Rognes	Cultivateur	13 Nov. 1792
MICHEL Jean de Jacques	21 ans	Rognes	Cultivateur	13 Nov. 1792
BAUME François	20 ans	Rognes	Cultivateur	14 Nov. 1792
MANENT J.François	rien	rien	rien	14 Nov. 1792
BOYER Pierre	40 ans	Rognes	Cultivateur	2 Déc. 1792
MICHEL Nicolas	19 ans	Rognes	Cultivateur	6 Déc. 1792

Le présent état véritable

A ROGNES le 13 Nivôse an troisième de la République Française Une et Indivisible

LION Président GIRAUD Secrétaire

La copie villageoise du célèbre modèle parisien (extrait de la DOCUMENTATION PHOTOGRAPHIQUE- n° 6047 - Juin 1980 - La Révolution Française. Les conquêtes des libertés Ce n'est pas à Rognes mais le chahut bon enfant de cette séance, les vêtements où les culottes avec bas côtoient les pantalons, les sabots de certains, tout fait penser à une société populaire analogue.

◄ **Intérieur d'une société populaire**
Bibliothèque Nationale. Estampes
© Bulloz

▼ **Salle du club des Jacobins. 1791**
Musée Carnavalet. Paris
© Brossé-D.F.

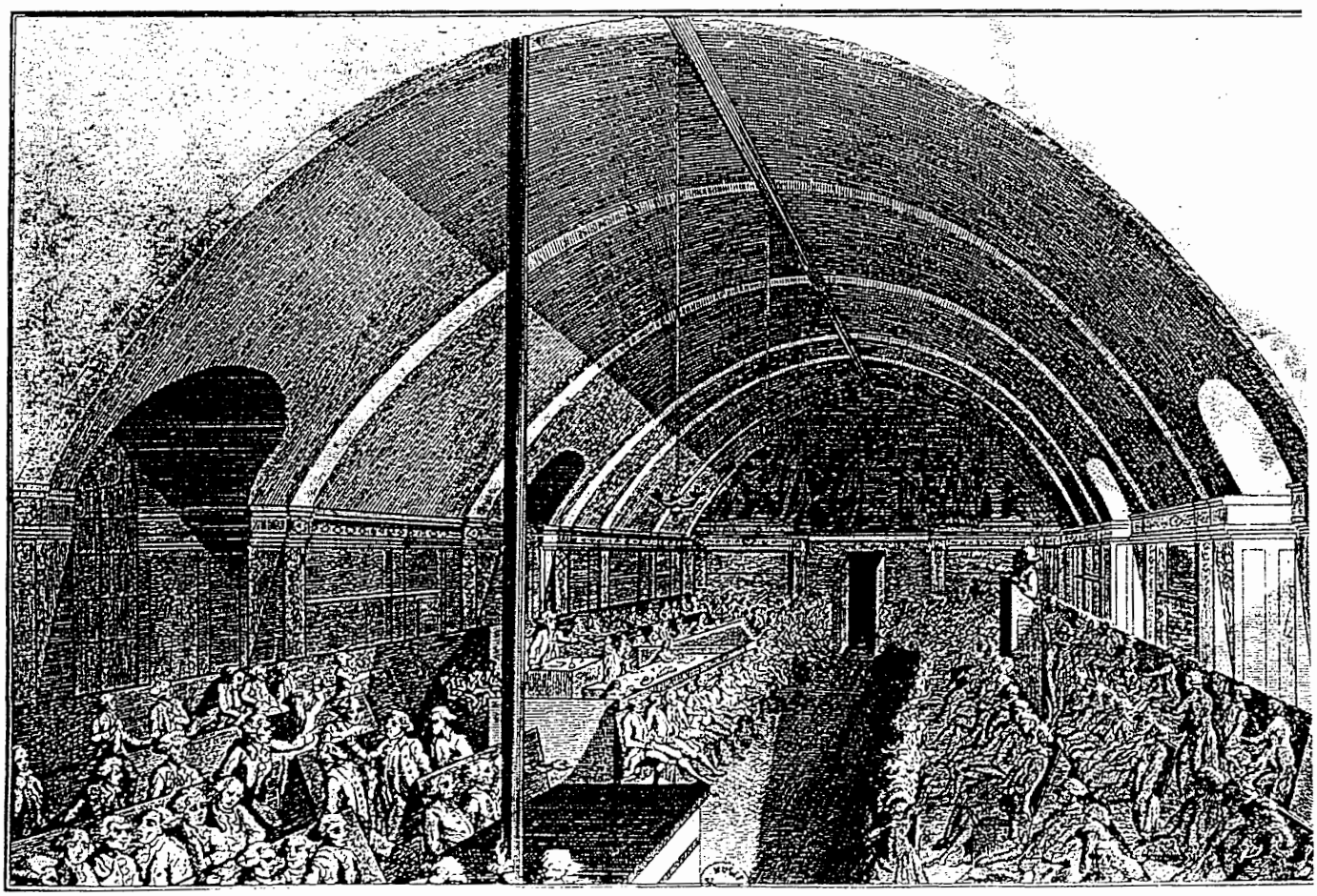

Les cloches de l'abbé DAUSSANT

En cette fin de siècle et de millénaire peu propice à l'Eglise, les sonneries de nos cloches se sont faites discrètes et rares. A Rognes le silence des cloches est impressionnant. Il reste, il est vrai, l'annonce prolongée de la messe dominicale de dix heures et demie. Même l'angélus subsiste, marqué matin, midi et soir, par trois coups suivis de l'heure. Il y a bien sûr aussi, à l'occasion, les sonneries des mariages, baptêmes et enterrements. Inutile d'ajouter que le sonneur est devenu un système électrique sophistiqué: c'est un marteau extérieur qui frappe la cloche; le battant reste immobile et les sonneries à la volée ne se font plus. Même le carillon est électrique.

Quoi qu'il en soit, c'est peu de travail pour les vénérables demoiselles de bronze dont la voix a rythmé la vie quotidienne des Rognens pendant plus de dix siècles, et qui auraient beaucoup à nous raconter sur le passé du village si elles pouvaient parler.

Mais justement, quelqu'un, à la fin du siècle dernier, est parvenu à les faire parler, et ce sont ces confidences que nous lisons dans un curieux manuscrit qui s'est retrouvé dans les archives privées d'une famille d'ici. Il s'agit d'un cahier d'une vingtaine de pages, orné sur la première d'un titre en caractères vaguement gothiques: **Les Cloches de Rognes** par l'abbé Daussant curé de la paroisse.

Joseph Daussant, né à Mouriès en 1833, était curé de Rognes depuis 1878. Il avait donc cinquante ans lorsqu'il rédigea son opuscule. Le texte (il s'agit en fait d'une copie du manuscrit) est écrit à l'encre violette, en belle italique régulière, comme par la main d'un maître d'école. La date de rédaction est précisée à la dernière page: 31 juillet 1883.

Le texte se présente en deux parties d'inégale longueur et de nature différente. La première, intitulée " Les cloches au 14 juillet 1883 " occupe huit pages et demie et se présente comme un échange de correspondance entre le curé Daussant et Jean-Baptiste Michel, maire de Rognes. (Michel occupa la mairie entre 1883 et 1888). La seconde compte onze pages et s'intitule " Protestation des cloches ". C'est la partie la plus originale, celle où l'élaboration littéraire est le plus poussée. Recourant au procédé que les grammairiens appellent "prosopopée", l'abbé donne la parole aux cloches du clocher de son église et celles-ci, avant de "protester" (et nous verrons contre quoi), retracent leur longue et glorieuse carrière. Par ce biais se trouve évoqué le passé de notre village depuis ses origines. Voilà donc le sujet du présent article: que nous apprennent les cloches de l'église paroissiale, porte-parole de l'abbé Daussant, sur la vie quotidienne des habitants de Rognes dans les siècles passés ?

Auparavant, il faut préciser ce qui a motivé la rédaction d'un tel écrit et ce que signifie la "Protestation des cloches", qui est, bien sûr, d'abord la protestation de l'abbé Daussant. Ces vingt pages manuscrites constituent une sorte de pamphlet, dont la diffusion d'ailleurs n'a pas dû dépasser les limites de la commune. (Au dos du cahier, on lit ceci: "pour remettre à Monsieur Parraud Stanislas. Place Vivaux à Rognes"). Ce pamphlet est un épisode du conflit qui oppose depuis un an au moins le curé au pouvoir municipal. L'objet du conflit est le suivant: sonnera-t-on les cloches de l'église pour la Fête Nationale du 14 juillet ?

Il y a eu un précédent, un premier "scandale" : en 1882, pour la Fête Nationale, la mairie a passé outre à l'interdiction du curé et a utilisé les cloches. Rognes n'est pas un cas isolé en France. L'affaire s'inscrit dans le contexte politique particulier de l'époque. Rappelons qu'en 1879, à l'Assemblée Nationale, les Républicains l'ont définitivement emporté sur leurs adversaires monarchistes et se mettent à pratiquer une politique anticléricale. L'un des symboles de leur victoire a été, en 1880, la confirmation officielle du 14 juillet comme Fête Nationale. Mais les autorités précisent qu'il s'agira désormais d'une fête civile, sans participation religieuse. Plus de *Te Deum*, plus de présence officielle aux cérémonies. Pourtant, dans les premières années, on constate un certain flottement dans les usages, notamment au sujet des sonneries de cloches.

Pour la Provence, Le Petit Marseillais se fait l'écho de ces hésitations. Ainsi peut-on lire dans la rubrique locale de ce journal, plutôt neutre politiquement, cet article en date du 12 juillet 1881 : "Sonnera-t-on les cloches pour la Fête Nationale du 14 juillet ? La question est controversée. Un certain nombre de maires ont demandé aux préfets si, pour donner plus de solennité à l'anniversaire du 14 juillet, ils pourraient faire sonner les cloches, la veille et le jour de la fête. Il leur a été répondu que MM les curés ou desservants des paroisses ayant seuls qualité pour nommer les sonneurs et faire exécuter les sonneries, (...) c'est aux curés que les maires doivent adresser une demande formelle de sonnerie pour la Fête Nationale. Cette demande sera, sur bien des points, favorablement accueillie, et c'est donc dans ce sens que Mgr l'Evêque de Nancy a donné des instructions au clergé de son diocèse..."

La position de l'Archevêque d'Aix a dû être moins conciliante que celle de son collègue de Nancy car, en 1885 encore, une lettre du Ministre de l'Instruction publique, des Beaux-arts et des Cultes somme le prélat de s'entendre avec le Préfet des Bouches-du-Rhône au sujet de l'utilisation des sonneries de cloches dans son diocèse. On le voit, l'abbé Daussant n'était pas seul dans son combat. Il rappelle d'ailleurs dans sa deuxième lettre au maire Michel que, l'année précédente, les paroisses de Marseille, Aix et Lambesc ont refusé aussi de prêter leurs cloches. La première phrase du pamphlet de Daussant traduit bien le climat de l'époque tel qu'il est ressenti par beaucoup de catholiques provençaux: "Nous ne savons où s'arrêtera la persécution de l'Eglise".

Nous ne nous attarderons pas sur le premier volet du manuscrit, constitué de lettres échangées par le maire et le curé. Quatre lettres en tout : trois de Daussant, une seule de Michel, qui est une réponse à la première de l'abbé. Entre les lettres, des commentaires ironiques, voire acerbes de ce dernier. Cette partie du document a d'ailleurs déjà fait l'objet d'une étude, en 1993, dans nos Annales. L'auteur, Monsieur Stéphane Magnin, cite de larges extraits des lettres et des commentaires. Il suffira au lecteur de se reporter à ce numéro 17 des Annales pour se faire une idée de l'argumentation, du style et de la personnalité des deux adversaires. On sera peut-être choqué en remarquant le procédé peu charitable du prêtre qui reproduit en gros caractères les maladresses orthographiques (en fait ce sont des provençalismes) du premier magistrat de la commune.

Mais en cette année 1883 encore, l'éloquence de l'homme d'église ne pourra rien contre la détermination des Républicains rognens. Sa dernière lettre, datée du 16 juillet, dénonce le nouveau "scandale". Des hommes du maire ("de jeunes étourdis et un pauvre niais", précise Daussant) se sont

introduits dans le clocher et ont organisé un étrange charivari, non sans dommage pour les installations.

Cette année encore, le curé de Rognes a perdu la partie. Indigné, il proteste contre ce qu'il nomme "une injustice". Il pense d'abord s'adresser aux tribunaux mais, doutant de pouvoir obtenir justice, en cette époque impie, il en appelle à la postérité, et c'est la qu'interviennent les cloches elles-mêmes dont la "protestation" va relayer la sienne et, en quelque sorte, venger le curé dans la suite des siècles.

Cette seconde section du manuscrit: "Protestation des cloches", s'articule en trois parties. Dans la première - de beaucoup la plus longue - se succèdent deux développements conjoints. Dans le premier, les cloches, sollicitées par leur curé, prennent la parole "dans un gracieux et aimable carillon", pour faire leur propre panégyrique. Elles commencent par rappeler l'ancienneté de leur origine, leur rôle chez les peuples de l'Antiquité, puis dans la liturgie chrétienne, avec Saint Paulin de Nole au Vème siècle. On apprend que les cloches les plus grosses sont à Moscou, mais que Paris, Rouen et Marseille possèdent aussi "de superbes bourdons". Elles qui sont les "fidèles servantes" de l'Eglise, "filles du ciel", "messagères d'en haut", sont l'antithèse de leurs émules de bronze, les canons meurtriers. (Notons que pour composer ces lignes savantes, l'abbé Daussant, pour sa documentation, n'avait que l'embarras du choix, tant abondent à l'époque, dans les journaux, les revues - sans parler des livres qui leur sont consacrés - les articles sur le sujet.)

Après ces considérations générales, les cloches en viennent à parler du rôle qu'elles ont joué à Rognes, depuis l'origine du village. C'est ce développement de six pages qui constitue, de notre point de vue, l'apport le plus précieux du manuscrit : nous y reviendrons plus loin. Auparavant attachons-nous à la partie suivante. Elle est consacrée à la description des cloches. Elles viennent en effet de dire à leur curé: "Voilà nos titres. Lisez sur nos riches manteaux, fouillez dans les plis de nos robes, vous les trouverez gravés sur l'airain..." L'Abbé examine donc successivement les trois discoureuses. Voici un résumé de son inspection :

Il y a la petite : *Denise Adélaïde.* Elle donne le do dièse. Elle a été bénite par Jean Barthélémy Michel, curé de la paroisse. Le parrain était le maire Joseph Denis Gaudin, la marraine Thérèse Adélaïde Barlatier. Elle a été faite (ou refaite) à Aix par Sabatier frères l'an 1828.

Il y a la moyenne. Pas de nom signalé ! Elle donne le la et sert à l'horloge. Elle est richement décorée de frises florales et géométriques, avec une inscription latine que Daussant traduit ainsi: "Rognes, j'ai établi gardiens sur tes murs les saints Denis, Rustique et Eleutère". Parrain: messire Jean-Baptiste Isidore de Raffelis d'Agoult. 1727.

Il y a enfin la grande. Elle donne le fa. Son nom: Notre Dame de Belvezet. Sa date de naissance (en fait de refonte) : 1754. Parrain : Monsieur Albert (?) Barlatier de Suffren. Marraine Demoiselle Julie Françoise de Rognes. Enfin cette inscription martiale : "Ecce signum crucis, fugite partes adversa (sic)" ("Voici le signe de la croix, fuyez bandes ennemies".)

Cent seize ans ont passé depuis la visite de l'abbé dans le clocher de son église. Retrouverait-il aujourd'hui le même décor ? Pour le savoir, nous sommes monté à notre tour en haut du campanile. Changement notable : ce ne sont plus trois mais quatre cloches qui accueillent le visiteur. Les quatre baies

sont ainsi occupées, mais ce n'était pas une surprise pour nous : nous savions par Monsieur Bonnaud, le fondateur des Amis du Vieux Rognes, que la cloche de la chapelle Saint Marcellin, après l'effondrement de l'édifice en 1909, avait été placée dans le clocher de l'église paroissiale. Nettement plus petite que les trois autres, elle occupe la baie sud, côté Défens. Sobrement décorée d'une frise autour du cerveau, elle présente une inscription de deux lignes que nous n'avons pu déchiffrer clairement. Il faut dire que les pigeons sont les locataires habituels du clocher et que leurs déjections ont ajouté à la patine une croûte sacrilège qui masque décors et inscriptions.

La grande cloche qui trône dans la baie orientale (côté village) est la plus facilement identifiable. Elle a été réparée en 1898. Lui faisant face, Denise Adélaïde ne semble pas avoir bougé. Les noms propres, la date, la marque de fabrique sont partiellement lisibles. Par contre la cloche qui regarde le Foussa, celle qu'on appelait la cloche de l'horloge, ne correspond pas à la description de l'abbé Daussant. Un nom apparaît : Monsgr. Bonnefoy. C'est le nom de l'Archevêque qui occupait le siège d'Aix entre 1901 et 1920. Il s'agit donc d'une nouvelle cloche mise en place au début du siècle. De fait, La Semaine religieuse d'Aix relate la cérémonie de bénédiction de la cloche "*Marguerite*" qui eut lieu le lundi de Pâques de l'année 1912. Cette cérémonie clôturait une "mission" qui s'est déroulée durant trois semaines dans la paroisse. La nouvelle cloche, de trois cent soixante kilos, qui donne le la, eut pour marraine Mlle Marguerite de Ribbe et pour parrain M. de Salve.

L'histoire précise et complète des cloches de Rognes serait à faire. Monsieur Magnin en avait eu le projet comme l'indique une note de son article. Il faudrait d'abord les dénombrer. La chapelle Saint Etienne, édifiée, dit-on, par les Templiers, près du Lion d'or, avait sa cloche que signale l'abbé Martin (Annales 1, page 50). La chapelle de Conil eut probablement la sienne, jusqu'à la Révolution, qui convoquait les habitants du quartier, les dimanches et fêtes. A Saint Marcellin, la cloche mise en place en 1682, sonnait l'*Ave Maria* matin, midi et soir. Quant à la chapelle Saint Denis, devenue chapelle des Pénitents, elle n'eut sa cloche qu'en 1777, payée par la commune. Elle réunissait les Pénitents blancs, dimanches et fêtes, pour chanter leur office. A l'origine il semble bien que les cloches de l'église actuelle soient les 'trois grosses cloches de Saint Martin" que l'historien de Rognes nous décrit, exposées aux intempéries dans l'église délabrée, telle qu'elle était devenue en 1557. Mais si l'on remonte plus loin dans l'histoire, jusqu'au début du XVème siècle, on constate que la situation de l'église paroissiale (Cette même église Saint Martin) était aussi désolante. Un visiteur-inspecteur de l'Archevêque constate , vers 1420, "que le clocher est debout mais que ce sont les cloches qui sont brisées et qu'il n'y a pas de corde pour les sonner" (1). Le même délabrement est signalé, dans le même article, pour Saint Etienne de Conil et pour Saint Etienne du Foussa. On mesure à ces détails, l'état de misère dans lequel se trouvait la campagne provençale en cette période sombre de l'histoire de France.

Faire l'histoire des cloches de Rognes, ce serait aussi relever les événements qui ont marqué leur carrière : les refontes, essentiellement, mais aussi des réparations de toute sorte, comme celle-ci, enregistrée par l'abbé Martin pour l'année 1718 : "Il y avait au clocher une cloche qui ne donnait plus de son attendu qu'elle était fêlée.

(1) Noël COULET *La Désolation des Eglises de Provence.* Provence Historique 1956 - Tome VI

Un Piémontais passant par-là par hasard sut cela et s'adressa aux consuls leur disant qu'il avait l'art de rendre le son à cette cloche sans la refondre". Les consuls acceptent, et la cloche (il s'agit de la Merlussière, que nous retrouverons plus loin) retrouve sa voix.

Mais l'épreuve la plus terrible surviendra en 1794, pendant la Terreur. Comme nous le raconte Ginette André dans les Annales n° 21, un décret du Comité de Salut Public de la capitale décida qu'il ne serait laissé qu'une cloche par paroisse et que toutes les autres seraient fondues, pour être transformées en monnaies ou en canons. C'est ainsi qu'à Rognes on dut sacrifier Marcelline et la Merlussière qui furent précipitées du haut du clocher et transportées en charrette à Aix le 1er avril 1794.

Le dernier mouvement du pamphlet rend la parole aux cloches qui, sur "un ton saintement indigné", dénoncent le viol dont elles ont, une nouvelle fois, été victimes. Ce 14 juillet 1883, à nouveau, on les a contraintes à mêler leurs "chants harmonieux au bruit rauque et sauvage d'une grosse caisse...", à annoncer un repas populaire où Dieu n'est "ni invoqué ni remercié", et un bal sur la place publique. Chaque paragraphe se termine par ces deux mots : "nous protestons", soulignés. Enfin, dans les dernières lignes, les cloches, persuadées de leur bon droit, en appellent au jugement d'un étranger impartial, un bon sauvage, comme les aimait J.J. Rousseau, et qui de plus parle latin : "Appelez un sauvage du coeur de l'Afrique ou de l'île la plus reculée d'Océanie. Montrez-nous avec nos symboles, nos inscriptions, nos croix et nos vierges. De l'autre entassez toutes les circulaires de tous les ministres de la République, et ce sauvage sentant se réveiller une lueur de la suprême justice dont le Créateur a mis une étincelle dans toute créature raisonnable vous dira (...) : Reddite ergo quae sunt Caesaris Caesari et quae sunt Dei Deo. Laissez à la République ce qui appartient à la République, et rendez à Dieu ce qui appartient à Dieu".

Revenons maintenant aux pages où les cloches évoquent leur activité, tout au long de la longue histoire du village. Peut-être l'abbé Daussant s'abuse-t-il en supposant qu'elles étaient déjà présentes aux Cannes, l'ancêtre romain du village. Du moins peut-on imaginer qu'elles se faisaient entendre dès le VIIIème siècle, quand la communauté trouva refuge, à l'abri des Sarrazins, sur le sommet du Foussa où fut édifiée la première église : Notre Dame de Belvezet, dont on voyait encore les ruines à la fin du siècle dernier. Depuis lors, et dans la suite des siècles, que ce soit au clocher de cette première église, à celui de St Etienne, puis, à partir de 1342, à celui de St Martin, avant le transfert de l'église paroissiale à son emplacement actuel (en 1607), les cloches de Rognes ont accompagné les habitants dans leur vie de chaque jour, en particulier dans leurs pratiques de dévotion.

Les trois interprètes de bronze de l'abbé Daussant nous apprennent qu'elles appelaient tous les Rognens chaque matin dès l'aube, pour écouter la messe avant de partir au travail. Plus tard, elles appelaient pour les vêpres ceux dont les occupations leur permettaient de s'y rendre; et tous, le soir, se réunissaient à nouveau pour chanter le *Salve Regina*.

A ces offices quotidiens s'ajoutaient, chaque mois, deux messes de la Passion, le vendredi, deux messes de St Joseph, le samedi, trois messes pour les défunts, "sans compter, précise l'abbé, les nombreux services de huitaine, de fin de mois et de fin d'année". N'oublions pas qu'à la grande époque - disons aux XVIIe et XVIIIème siècles, la paroisse était desservie par un curé et

plusieurs vicaires qui, nous précise l'abbé, "étaient presque toujours du pays".

Bien sûr, comme encore aujourd'hui, mais sans doute plus souvent, les cloches annoncent par de "joyeux carillons" les baptêmes et les mariages. De plus, chaque jour, elles convoquent les enfants aux leçons de catéchisme. Pour l'agonie, puis l'enterrement d'un Rognen, le glas funèbre tombe de la grande cloche, donnant lieu d'ailleurs à certains abus. En 1720, selon l'abbé Martin, "les consuls décidèrent que ceux qui feraient sonner à la volée la grosse cloche pour des funérailles seraient obligés de payer dix sols par sonnerie. Le sonneur retirerait la moitié et l'autre moitié serait employée aux réparations exigées par les cloches".

Le curé Daussant qui, en 1883, déplorait déjà le refroidissement de la piété chez ses ouailles, rapporte deux histoires édifiantes du temps passé, empruntées sans doute à l'abbé Martin. La première concerne la Merlussière, une cloche de petite taille et l'une de celles qui seront victimes de la Révolution. La "Merlussière" c'est la marchande de morue en provençal. Ce sobriquet lui avait été donné parce que, pendant le temps de Carême, temps d'abstinence, elle sonnait les vêpres, avancées pendant cette période à onze heures du matin, ce qui coïncidait avec l'heure de repas des travailleurs qui disaient en quittant leurs champs : "La Merlussière nous invite à aller dîner" et, ajoute Daussant, "Ils mangeaient leur morue avec joie, la foi suppléant à la faiblesse de l'alimentation".

La seconde histoire édifiante est une anecdote qui se déroule en 1692. la commune reçoit l'ordre d'héberger un grand nombre d'hommes de troupe avec leurs officiers. (Rappelons que cette obligation de loger les soldats de passage était dans l'ancienne France un fléau pour les communes et Rognes, en raison peut-être de sa citadelle eut souvent à le supporter). Or le jour de passage des troupes est un vendredi, jour maigre. Nos pieux ancêtres envoient des charrettes à Marseille, à Martigues, et en rapportent "une quantité prodigieuse de poissons de toute espèce". Les soldats, nous assure l'abbé Daussant, furent émerveillés par cette hospitalité soucieuse des lois de l'Eglise.

En cette dernière circonstance, les cloches n'eurent pas de rôle à jouer, mais un événement qui eut lieu fin 1670 dut mettre en branle toutes les cloches de la paroisse. Il s'agit de la translation des reliques de Saint Marcellin, de La Roque d'Anthéron à Rognes. On imagine la longue procession de peuple, prêtres et consuls en tête, les pénitents avec leurs bannières, ramenant dans la ferveur et l'enthousiasme les reliques du second patron de Rognes, enfermées dans le buste de bois qu'on avait fait fabriquer pour la circonstance. Bien que Martin, l'historien de Rognes, ne prenne pas la peine de le préciser, on peut penser qu'un joyeux carillon accueillît les précieuses reliques lorsqu'elles passèrent le seuil de l'église paroissiale où elles devaient être déposées.

En dehors de leur fonction cultuelle, les cloches étaient requises pour célébrer les grands événements publics. Martin nous apprend qu'on chanta le *Te Deum* à la naissance du Duc de Bourgogne, en 1682, et quatre ans plus tard à l'occasion du rétablissement de la santé du roi. De même, *Te Deum*, feux de joie et illuminations pour la paix générale en 1714. Cent ans plus tard une messe solennelle est célébrée en action de grâce pour le rétablissement de la monarchie. A ces carillons répondaient pour les événements malheureux (défaites des armées royales, mort du roi ou du seigneur du village), le glas funèbre des mauvais jours

Ainsi le maire Michel aurait pu argumenter dans sa lettre en faisant remarquer à son adversaire que, dans le passé, l'usage des cloches,

contrairement à ce qu'écrit l'abbé, n'était pas "exclusivement consacré pour l'usage du culte". Il est vrai que du temps de la monarchie de droit divin, la frontière entre le sacré et le profane n'était pas la même. Il faudra attendre la grande épreuve réconciliatrice de 1914-1918 pour que les églises de France ouvrent largement leurs portes à la République.

Autre utilisation profane traditionnelle : les sonneries annonçant un danger. "Si l'ennemi approchait, si un incendie se déclarait, nous entonnions notre sinistre tocsin", rappellent les fidèles gardiennes du clocher. Il doit retentir souvent le "sinistre tocsin" dans le dernier quart du seizième siècle, lorsque catholiques et protestants (on disait ici: carcistes et rézats) se faisaient une guerre sans pitié. Autre ennemi, aussi redouté, la peste qui, en 1587, en 1720, par exemple, dut déclencher au clocher de Rognes le tocsin le plus sinistre.

Une pratique curieuse dont parle aussi l'abbé Daussant était celle du "sonneur de mauvais temps". En été, à l'approche de la moisson, quand un orage menaçait, un sonneur spécial (payé par la commune, non par la paroisse) faisait sonner les cloches à la volée pour disperser les nuages. Nous avons trouvé dans un numéro du Petit Marseillais en date du 20 juin 1875 un article traitant de cette coutume telle qu'elle était encore pratiquée à Vinon, dans le Var. "Il y a deux ans, raconte le chroniqueur, la grêle détruisit entièrement vignes, blés, pommes de terre, etc. Le désastre fut tout de suite attribué au sonneur qui, se trouvant à la pêche, arriva en retard et ne put songer à faire son devoir". Croyait-on à une action physique des ondes sonores sur les phénomènes atmosphériques, ou plutôt à un pouvoir conjuratoire des cloches, objets consacrés ?... Daussant avance la seconde explication...." nous faisions monter vers le ciel nos voix suppliantes et nos saints patrons qui nous ont donné leurs noms conjuraient le danger". Rognes, comme Vinon, avait donc son sonneur de mauvais temps. L'année où l'abbé rédige son pamphlet, cette pratique n'est plus autorisée. Pour des raisons scientifiques, les autorités civiles s'y sont opposées. On pense en effet que les sonneries de cloches en cas d'orage produisent l'effet inverse et renforcent le danger. Mais le curé de Rognes ironise en rappelant un événement survenu l'année précédente au mas du "Coulet pointu" où la foudre "enveloppa trois personnes de feux meurtriers". Comme si le tout-puissant avait voulu punir par le feu du ciel les Rognens devenus sceptiques et mécréants.

L'écrit vengeur de l'abbé Daussant nous renseigne surtout, comme on pouvait s'y attendre, sur la vie religieuse de nos Anciens. Les cloches du village (à celles de l'église paroissiale se sont ajoutées selon les époques celles de St Etienne du Foussa, celle de St Marcellin, celle des Pénitents) sonnaient souvent, et sans doute de façon insistante, pour les offices quotidiens et pour de multiples occasions : cérémonies particulières, événements publics... Elles tenaient donc une place importante dans l'existence quotidienne et elles témoignent de la dévotion des Rognens des siècles passés ! La foi chrétienne de cette communauté paysanne si ancienne, aux traditions si fortes, est d'ailleurs souvent soulignée par les prédicateurs de passage. Rognes a été jusqu'à une époque récente une paroisse catholique fidèle et solide. Les guerres de religion n'avaient pas divisé la population, restée fidèle à son roi et à sa foi ; la Révolution de 1789 ne provoqua pas à Rognes de grands malheurs. Comme l'écrit un rédacteur de la Semaine religieuse d'Aix au début de ce siècle : "C'était, même sous la Terreur, une véritable oasis".

Mais pour l'abbé Daussant, en 1883, cette image d'une paroisse

exemplaire n'est déjà plus qu'un souvenir et un motif de nostalgie. "La belle ferveur qui régnait alors !" s'écrie-t-il. L'église de Rognes vient en effet d'entrer dans une nouvelle ère de turbulences. La modernité est en marche; elle impose de nouvelles formes de pensée face à la tradition. Les cloches de l'abbé Daussant devront elles aussi s'adapter à ce monde nouveau et cesser de "protester" au nom de la tradition. D'ailleurs, de nos jours, on ne sonne plus pour le 14 juillet. Sur ce point-là au moins l'abbé Daussant a gagné son combat.

Michel BARBIER

La cloche de St Marcellin
Baie côté Sud

Denise-Adélaïde
Baie côté Ouest

Marguerite
Baie côté Nord

Notre-Dame de Belvezet
Baie côté Est

CHANT DE SAINT DENIS

I Dins la lengo de Prouvenço	*Dans la langue de Provence*
Que longo mai flourira	*Qui toujours refleurira*
Un cant de recounaissanço	*Un chant de reconnaissance*
Vers San Danis mountara.	*Vers Saint Denis montera*
Refrain:	
San Danis, emé fervour	*Saint Denis avec ferveur*
Implouran (bis) voste secour	*Nous implorons (bis) votre secours*
Sus Rougno, o ben defensour	*Sur Rognes o beau défenseur*
Escampa voustri favour.	*Répandez vos faveurs*
II Danis grand savant d'Atene	*Denis grand savant d'Athènes*
Leissant la pagano errour	*Laissant la païenne erreur*
S'adraié l'amo sereno	*S'en vint l'âme sereine*
Per predica lou Seignour.	*Pour prêcher le Seigneur.*
Refrain:	
III Pouertant la fe que fa lume	*Portant la foi qui fait lumière*
Jusqu'en Arles s'es gandi	*Jusqu'en Arles il s'est rendu*
E l'obre dou grand Trefume	*Et l'oeuvre du grand Trophime*
Mai que mai a resplandi.	*De plus en plus a resplendi*
Refrain:	
IV Me soun couer que ren n'arresto	*Avec son coeur que rien n'arrête*
A leu counquista Paris	*Il a vite conquis Paris*
Sei fenat trancoun sa testo	*Les mauvais tranchent sa tête*
Mai aro regno lou Crist.	*Mais maintenant règne le Christ*
Refrain:	
V D'aquest endre de Prouvenço	*De cet endroit de Provence*
Sias lou patroun ben voulent	*Vous êtes le patron consentant*
Saboun garda souvenenço	*Ils savent garder la souvenance*
E s'acampoun lei Rougnen.	*Et s'amènent les Rognens*
Refrain:	
Vi Per la pesto de Marsiho	*Pendant la peste de Marseille*
Nouestei rèire espavanta	*Nos anciens épouvantés*
Vous souneroun mereviho	*Vous appelèrent , ô merveille*
Dou lai fléu s'es aplanta !	*Le vilain fléau s'est arrêté.!*

Refrain:

Traduction: **Gilbert Salen**

Brindilles des jours

Ils sont arrivés démunis s'installer parmi nous. Par familles entières, venues de régions plus déshéritées ou victimes des persécutions fascistes. Je ne suis pas certain que nous puissions nous targuer de l'excellence de notre accueil. Chacun, pourtant, aurait pu trouver de bonnes raisons d'être satisfait de leur présence. Les prolétaires tenaient enfin de plus pauvres qu'eux à mépriser et les propriétaires une main-d'oeuvre travailleuse et docile. Nous disposions pour les écraser de solides arguments, comme : "Babi" ou "Mange-macaroni !"
Ça procurait le sentiment d'une supériorité et d'une compensation.
On avait tendance à les juger d'une seule façon, d'un regard condescendant pour leur frugalité et l'aptitude qu'on leur attribuait de se mettre en gaieté d'un peu de vin et d'accordéon.

Il y eut des ouvriers agricoles, des maçons, des carriers et des "bouscatié" (bûcherons). Il y en eut à creuser des puits, d'autres à vendre le lait de leurs vaches et puis...,
il y eut "Chavatin".
On l'appelait ainsi à cause de son métier, par déformation de l'italien "ciabattino" (savetier).
C'était une sorte d'ermite qui avait squattérisé un coin du Foussa et déblayé dans les ruines l'emplacement d'une cabane et d'un jardin. Il cultivait là ses légumes, élevait quelques poules et quelques lapins. Il vivait quasiment en autarcie, en intimité avec une chèvre et un bouc dont il partageait l'odeur féroce.
De temps en temps quelqu'un venait lui apporter une paire de gros souliers qu'il rafistolait avec du cuir de rencontre. Il n'ouvrait sa porte à personne. On déposait devant le grillage de son enclos les chaussures à réparer qu'on venait reprendre au même endroit, une fois le travail terminé. Un bout de papier glissé à l'intérieur portait un chiffre au crayon, indiquant le prix à payer. Il ne restait plus qu'à placer l'argent sous une pierre plate prévue à cet effet.
Chavatin ne descendait que rarement dans le village, pour d'exceptionnelles et minces provisions d'épicerie et de tabac, mais je me souviens très bien de ce petit homme sans âge, au visage indéchiffrable derrière un rêche maquis de poils blancs. Il ne faisait de mal à personne, passait des jours tranquilles et peut-être vivait-il heureux. Jusqu'au moment où les postes de radio nous annoncèrent la déclaration de guerre. Une bande de gamins surexcités s'est alors constituée spontanément et a traversé les rues de Rognes en faisant grand bruit. A défaut de conspuer ou de lapider des nazis introuvables dans la place, ils allèrent porter l'anathème et aussi jeter des cailloux aux fenêtrer de ce pauvre Chavatin.
Encore aujourd'hui, je ne suis pas très fier d'y avoir assisté sans réagir.

Gilbert ROCHE

ROGNES, IL Y A 90 ANS.
(La période précédant le Tremblement de Terre)

N° du 15 janvier 1909:
Le montant de la souscription ouverte à Rognes, en faveur des sinistrés de la Sicile et de la Calabre a produit 76 frs,55. Voici les noms des généreux donateurs ainsi que le montant de leur obole. Mr le maire 5 frs; Mr l'adjoint 5 frs; Mr l'instituteur 1 fr; Mme l'institutrice 1 fr; Me la Receveuse des postes 2 frs ; Artaud Marius 2 frs; Pravet Ferdinand 1 fr; Michel Frédéric 0,25; Philip Antoine 0,50; Pellegrin F. 0,50; Roux Auguste 2 frs; Thiré V. 0,50; Bertagne Henri 2 frs; Jourdan 1 fr; Barlatier Léon 1 fr; Valeye Frédéric 11 fr; Anonyme 0,50; Marchaud 0,50; Mihière 2 frs; Thomas 1 fr; Aulonne 11 fr; Bonnaud 11fr; Anonyme 0,30; Anonyme 0,40; Girard Frédéric 11 fr; Valeye Joseph 11 fr; Michel Adolphe 0,50; Chabot 0,25; Baragis Hip.te 1 fr; Laty Victorin 1 fr; Philip Hilaire 1 fr; Salen Hip.te 1 fr; Anonyme 0,50; Boyer Baptistin 1 fr; Bertagne Marius 11 fr; Aubert Fortuné 0,50; Thomas F. 0,50; Gaudin Dominique 0,25; Le correspondant du Petit Marseillais 1 fr; Théry Alphonse 1 fr; Théry Léon 0,50; Décanis 0,25; Parraud Fanny 11 fr; Reynier Justin 0,25; Riri Gaudin 2 frs; Allemand 0,50; Ecole libre de filles 2 frs; Rosa Roubin 0,50; Louis Gaudin 0,50; Aynard Louis 0,25; Josephine Bourgues 1 fr; Barlatier dépositaire de journaux 1 fr; Reynaud Auguste 0,25; Etienne Rosso 0,50; Angélina Décanis 0,50; Sylvie Girard 0,50; Richaud Louis 1 fr; Adrienne et Gaby Courtin 0,50; Daumergue 0,50; Germain menuisier 0,50; Bonnet cantonnier 0,50; Herménégilde Décanis 0,50; Anonyme 1 fr; Adèle Boyer 0,30; Marie Granon 0,50; Nine et R. 0,50; Maria St Etienne 0,25; Etienne Bonnaud 2 frs; Granon 0,50; Dorothée Simondet 0,30; Sidonie Pravet 0,50; Anezin 0,50; Le patronage des jeunes filles 6 fr,10; Divers 2 frs,80; Total 76 frs,55.

N° du 18 janvier 1909.
Samedi dernier, vers quatre heures du soir au quartier du Lion d'or, Mr Davin Félix, négociant, âgé de 47 ans, a eu par suite d'une chute, les jambes grièvement blessées par une des roues de sa charrette, lourdement chargée de pierres. Les témoins de l'accident transportèrent Mr Davin à son domicile, où les docteurs Pouget, de Lambesc, et Casse, d'Aix, appelés en toute hâte, lui prodiguèrent leurs meilleurs soins.

N° du 24 janvier 1909.
C'est avec un profond sentiment de tristesse que l'on a appris la mort de Mr Davin Félix, décédé à l'âge de 47 ans, aux suites du terrible accident de charrette que nous avons relaté ici. Père de six enfants, travailleur émérite, le défunt s'était acquis une situation aisée et l'estime générale. Ses obsèques auront lieu aujourd'hui dimanche à heure de l'après midi. Nous présentons à la famille, si cruellement éprouvée, nos plus sincères condoléances.

N° du 25 janvier 1909.
Comme nous l'avions annoncé, les obsèques de Mr Davin Félix ont été célébrées hier à 11 heure de l'après midi. Grossi par de nombreux amis venus de tous les environs le cortège compact, formé pour accompagner à sa

dernière demeure la dépouille mortelle de cette victime du travail, a montré la vive sympathie dont Davin était entouré. Puissent toutes ces marques d'estime être un adoucissement à la douleur de la famille éplorée.

N° du 18 février 1909.
C'est ce soir, à 8 heures, que la troupe Jules nous donnera une représentation de "Une nuit blanche" opéra comique en 11 acte, et l'audition de divers duos détachés des "Dragons de Villars" des "Mousquetaires de la Reine" etc.

N° du 20 février 1909.
La représentation de "Une nuit blanche", qui nous a été donnée, jeudi soir, par la troupe Jules, a été brillante. Le public enchanté fit à la pièce et aux artistes un chaleureux accueil. Ce soir, à 8 heures, "Le Violoneux", opéra comique d'Offenbach, avec le concours de la gracieuse Mlle Céleste, de Mr et Mme Jules, de Mr Baron et autres artistes d'élite. Le piano sera tenu par Mr Gondolfi. Nous sommes certains que cette soirée sera un vrai régal pour le public et un succès de plus pour cette troupe de choix.

N° du 18 mars 1909.
Nous avons appris avec peine la mort de Mr Parraud Stanislas, décédé à l'âge de 77 ans. Avec lui disparaît un vieux Rognen, unanimement aimé et estimé ici. Ses obsèques auront lieu ce matin à 10 heures. En cette douloureuse circonstance, nous adressons à sa famille nos plus sincères condoléances.

****

Il est rappelé aux arrosants du Canal du Verdon, qu'une réunion aura lieu dans la salle de la mairie, dimanche prochain, à 3 heures de l'après midi.

****

Dimanche prochain, à 9 heures du soir, le Cercle de l'Hirondelle donnera, à l'occasion de la Mi-Carême, un superbe bal avec brillant orchestre.

N° du 23 mars 1909.
Le bal donné dimanche dernier par le Cercle de l'Hirondelle, marquera sûrement dans les annales de ce cercle. La salle artistiquement parée par l'éclairage électrique répandu à profusion, l'entrain endiablé des danseurs, en un mot tout a contribué à la réussite parfaite de cette fête charmante.

N° du 1er avril 1909.
La souscription ouverte ici en faveur du monument Leydet, a produit la somme de 70 frs,55. Et notre conseil municipal a voté 20 frs, ce qui porte le total à 90 frs,55.

N° du 5 avril 1909.
Le 3 Mai à 11 heures du matin il sera procédé, en séance publique, à Marseille, rue Colbert 3 à, l'adjudication de l'entreprise du transport des dépêches, à exécuter en voiture à traction animale de Lignane-Rognes, gare, à Rognes. Les personnes qui désirent prendre part à cette adjudication doivent en faire la demande par écrit au Directeur des Postes et Télégraphes à Marseille, le 22 avril au plus tard. Elles doivent joindre à leur demande un certificat du maire constatant leur nationalité et leur moralité. Elles peuvent prendre connaissance du cahier des charges à la Direction des Postes et Télégraphes, à Marseille et au bureau des postes et télégraphes à Rognes.

N° du 6 avril 1909.
Comme pour nous donner une nouvelle marque de la franche et vieille amitié qui lie Rognes à la Roque d'Anthéron, un groupe de jeunes gens de cette localité est venu, dimanche dernier, nous régaler du jeu de la "Cordelle". Ces aimables disciples de Terpsichore ont obtenu un énorme succès. Nous leur adressons, au nom de tous l'expression de nos sentiments de reconnaissance.

N° du 23 avril 1909.
Mercredi dernier, dans la salle des colonnes, devant une centaine de personnes, Mr Pelletan rendait compte de son mandat. Après avoir fait l'éloge de l'impôt sur le revenu dont il s'honore d'être l'un des promoteurs, l'orateur déplore les nombreuses défections qui se produisent dans le parti radical-socialiste, et surtout "la politique suivie par Mr Clémenceau, politique qui, dit-il, le peine profondément". Il parle ensuite succinctement du parti socialiste unifié, de la grève des postiers et, finalement lève la séance au cri de "Vive la République radicale-socialiste !"

****

La suite des articles de Léon POUTET pour l'année 1909, étant presque entièrement consacrés au tremblement de terre, et trop importante pour trouver place dans un numéro des Annales, a fait l'objet d'un tiré à part en vente au prix de 60 frs.

Le ciel de Rognes

Rendez-vous avec l'éclipse du 11 Août 1999

Nous avons vécu à Rognes un phénomène rare, le dernier datant de 1961, donc il y a 38 ans. Le prochain pour la France aura lieu en 2081.
Il était donc important de l'observer bien que l'éclipse ne soit que partielle.
A Rognes le pourcentage d'obscurcissement était de 85 %..
(Il est à noter que pour Marseille le pourcentage n'était que de 84 %.)
- Début de l'éclipse: (c'est le moment où l'ombre de la lune mord le bord du soleil) 11h 05' 50".
- Obscurcissement maximum à 12h 27' 54"
- Fin de l'éclipse: 13h 53' 29"

Le pinceau d'ombre lunaire a glissé plus de trois heures sur le globe terrestre de l'Atlantique Nord au Golfe du Bengale et parcouru ainsi près de 1.400 km, à la vitesse de 2.850 km/h et sur une largeur de 110 kms.
Quelques minutes avant et pendant le maximum de l'obscurcissement la température a baissé de quatre à cinq degrés et la luminosité a diminué de manière très sensible.

Tous les rayons de soleil qui s'infiltrent au travers des feuillages et forment habituellement des tâches rondes sont des reproductions de l'éclipse, c'est à dire un croissant de soleil.
C'est le moment de faire des photos, bien sûr avec un filtre spécial qui ne laisse passer que le 10.000 me de la lumière reçue. C'est entre autre la même protection que celle des lunettes que vous avez achetées ou qu'on vous a attribuées. Voici le résultat à Rognes au moment du maximum, c'est à dire aux environs de 12h 30.

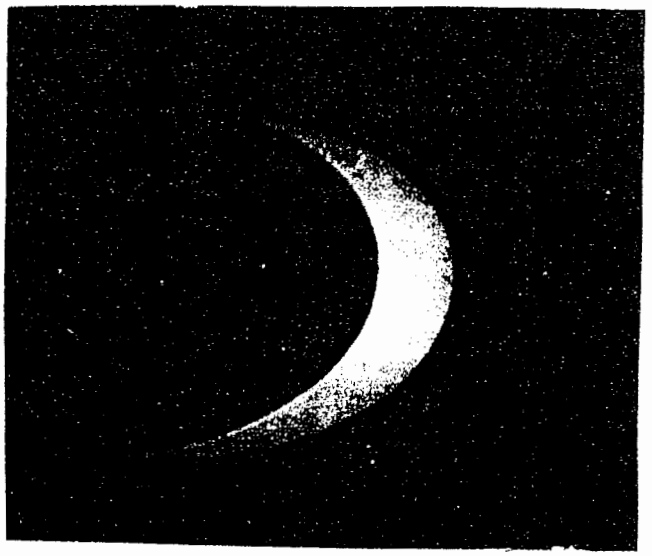

La déformation de l'image est due au manque de parallélisme entre la pellicule et le soleil.

Il est évident que le spectacle sur la bande de totalité était supérieur en émotions: le froid, la nuit, l'ombre qui avance et qui envahit tout.
Un grand astronome, spécialiste des éclipses, disait: "La différence entre une éclipse partielle et une éclipse totale, c'est la différence entre un baiser et une nuit d'amour."

Pour la petite histoire:

Depuis_1969 nous mesurons l'éloignement de la lune. Les astronomes envoient un faisceau laser sur des réflecteurs disposés à cet effet sur le sol lunaire par les astronautes des missions "Apollo". En mesurant le temps aller-retour du faisceau ils obtiennent la distance Terre-Lune, à quelques centimètres près.
Aujourd'hui, la Lune s'éloigne de la Terre de 7 cm par an. Si elle continuait au même rythme, dans 200 milliards d'années environ elle ne réussirait plus à cacher la totalité du Soleil. Donc, plus d'éclipse totale. Et si se mouvement s'accélère, alors, il n'y aura plus de Lune.
"Pauvres poètes !"

Paul FRANC